

NOUVELLES

CSN

Numéro 313

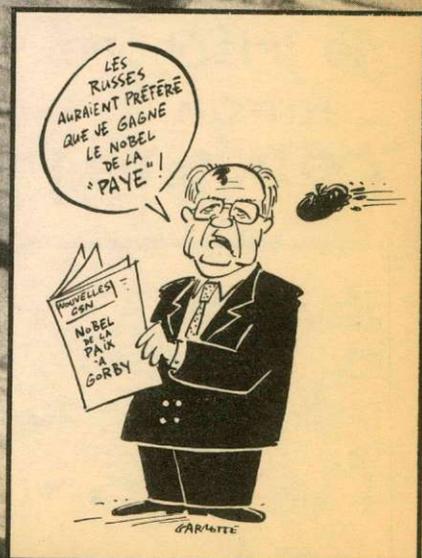
19 octobre
1990



Les audaces non violentes
d'une vieille dame très digne
Page 10

STCUM: une affaire
de dix minutes
Page 8

Bonne nuit, il est huit heures du matin



Coordination
Jean-Pierre Paré
(514-598-2159)

Rédaction
Michel Crête
Guy Ferland
Louis-Serge Houle
Thérèse Jean
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux

Collaborations
Luc Gosselin
Jacques Guay
Michel Tremblay
Clément Trudel

Photographes
Bertrand Carrière
Alain Chagnon
Hélène Rochon

**Conception
graphique**
Jean Gladu

**Montage
informatique**
Jean Gladu
Sophie Marcoux
Jean-Pierre Paré

Caricaturiste
Garnotte

Impression
Les travailleurs et travailleuses
syndiqués CSN de L'Imprimerie
L'Éclaireur de Beauceville

Distribution
L'équipe de
distribution CSN

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la
Confédération des syndicats nationaux. Publié
à tous les quinze jours, il est tiré à 32,500 exem-
plaires et distribué gratuitement dans les syndi-
cats de la CSN à travers le Québec, à raison
d'un exemplaire par dix membres, en principe.
Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre
encouragement) d'en reproduire le contenu.
Pour recevoir des copies supplémentaires: CSN
adressage, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5.

**Numéro
de téléphone
central:
598-2121**

RÉDACTION
514-598-2159
DISTRIBUTION
514-598-2233

NOUVELLES CSN 313 page 2



Bonne nuit, il est huit heures du matin 3

Travailler la nuit, c'est pas rose! Ceux qui ont la chance de travailler le jour, la majorité, y pensent rarement, mais c'est une multitude d'inconvénients quotidiens, tant au travail qu'en société, qui meublent la vie des quelque 20% de travailleurs et travailleuses de nuit.



Une affaire de 10 minutes 8

Au moment d'aller sous presse, une grève à la STCUM semblait difficile à éviter. Pourtant, ce n'est qu'une affaire de dix minutes par jour, par année, qui sépare les parties. Une affaire qui pourrait également se régler en dix minutes, si seulement l'employeur cessait de s'entêter à vouloir faire payer par les travailleurs la réduction du temps de travail qui constitue leur objectif principal.



Les audaces non violentes d'une vieille dame très digne 10

Elle se bat contre l'injustice, sous toutes ses formes, depuis sa toute jeunesse, elle qui a maintenant 72 ans. «Je me bats toujours contre le même ennemi, dit-elle. J'utilise des stratégies de guérilla; je harcèle le système par tous les moyens.» Une belle vieille dame, comme nous souhaiterions tous l'être à son âge.



Le Brésil, terre d'espoir pour les femmes 12

Entre les féministes brésiliennes de la CUT (centrale «soeur» de la CSN) et celles du Québec, il y a plein de choses en commun, tant les problèmes que les façons d'y faire face. C'est ce qu'ont constaté deux militantes de la CSN, Denise Pelletier et Danielle Hébert.



Oui au «paradis», mais pas à n'importe quel prix! 14

Après l'euphorie première déclenchée par la *perestroïka*, l'Union soviétique constate l'échec «presque total» de ses réformes économiques et découvre que l'économie de marché n'est peut-être pas le «paradis» qu'elle croyait.

Nouvelles 16-17

De l'air neuf pour le Vieux • Mystérieuses «taches de rubis» à La Baie • Lettonie: des syndicats qui respirent mieux • Ça joue serré dans le papier • Pour qui se prend Zellers? • Le retour au travail, c'est un droit.

Chroniques

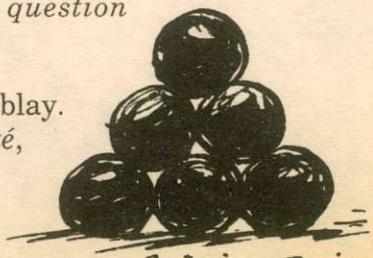
D'un autre oeil: URSS: thérapie de choc?, par Clément Trudel.
Les autres: Lettre d'un syndicaliste et Lettre d'un prisonnier politique, par Luc Gosselin.

Parlons media, ça presse: Où il est question d'Amérindiens et de canards, par Jacques Guay.

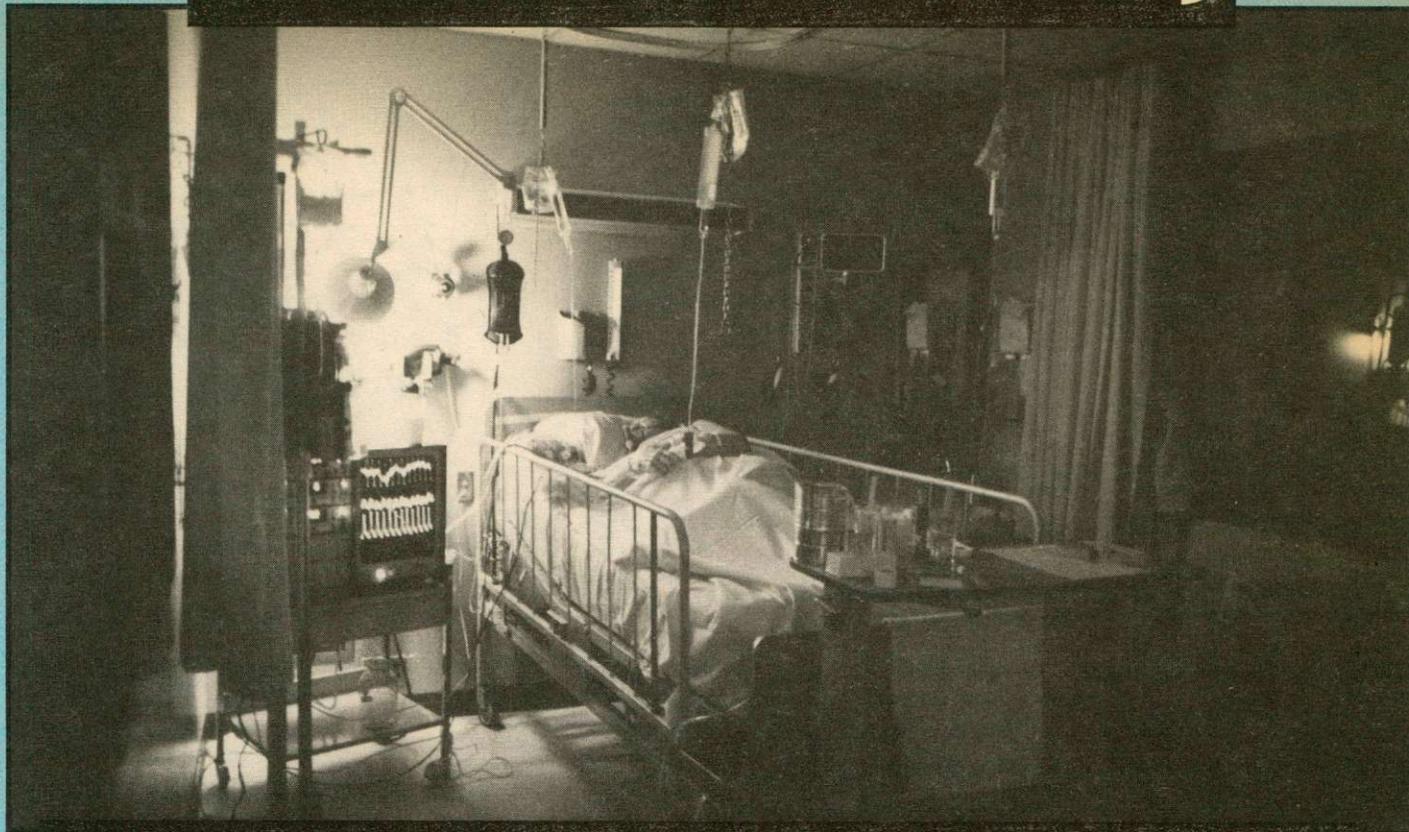
Cinéma: Henry no, June yes, par Michel Tremblay.

Musique: D'épices, de musique et de pauvreté, par Michel Crête.

Billet: Les grandes manoeuvres, par Michel Rioux.



Bonne nuit,



il est huit heures du matin

Les personnes qui travaillent la nuit se sentent isolées, incomprises par leurs collègues qui ont la chance de travailler le jour. Et pas davantage par le reste de la société, y compris leur organisation syndicale. Les réalités propres à leur situation, elles voudraient les voir abordées et traitées comme telles, c'est-à-dire qu'elles fassent l'objet de revendications et de réglementations qui compensent adéquatement les efforts particuliers qu'elles consentent pour assumer la responsabilité des services et de la production, la nuit.

Dans ce premier de deux reportages, des infirmières nous parlent abondamment de tous ces petits inconvénients subis dans leur vie quotidienne, tant au travail qu'en société, et auxquels la majorité d'entre nous échappons.

Conclusion: non, la nuit, c'est vraiment pas rose!

Par Luc Latraverse

Rendez-vous à huit heures du matin, avec cinq infirmières de l'hôpital Ste-Justine qui viennent de terminer leur quart de nuit.

- **Suzanne Perrault**, la doyenne qui travaille au département d'obstétrique, assistante-chef de département, célibataire.

- **Ginette Gascon**, employée à temps partiel à l'urgence.

- **Nicole Gilbert** travaille à plein temps de nuit à la pouponnière; elle est mère de quatre enfants de 2, 4, 6 et 8 ans, monoparentale.

- **Pauline Tremblay**, infirmière depuis moins de deux ans, sur la liste de rappel, elle a exprimé des disponibilités pour tous les quarts de travail; célibataire, sans enfant.

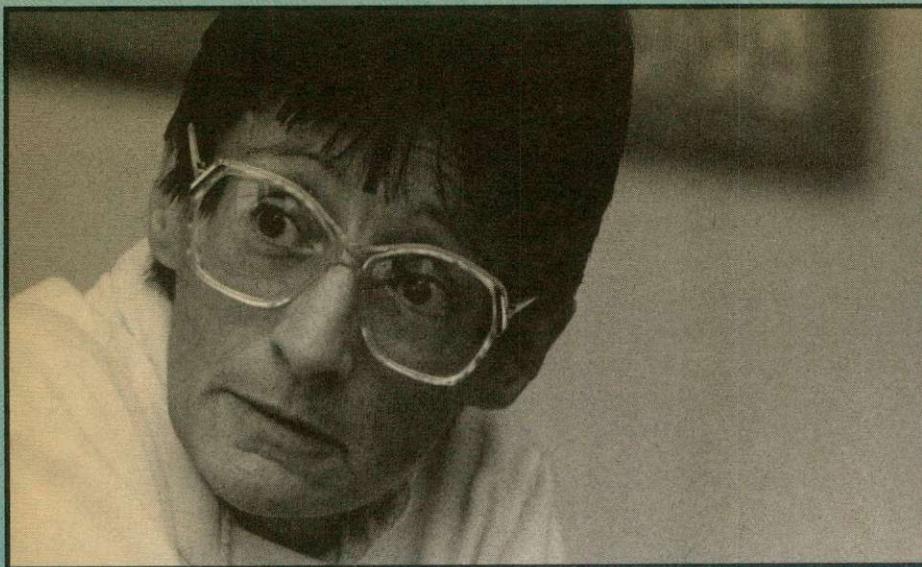
- **Renée Roy**, présidente du syndicat, travaille à temps complet à l'urgence.

Avant d'écouter ces infirmières de nuit, disons brièvement que les compensations pour le travail de nuit dans les hôpitaux, en ce qui concerne l'équipe soignante (nursing, techniciennes, etc), ce sont soit des congés supplémentaires qui permettent d'avoir au moins une fin de semaine de trois jours sur deux, formule que le gouvernement a préconisée lors des négociations de 1985-86, ou une formule de primes de soir et de nuit basée sur l'ancienneté, et qui a été assortie de l'exigence de n'être versée que lorsque l'inconvénient (travail de nuit) est subi.

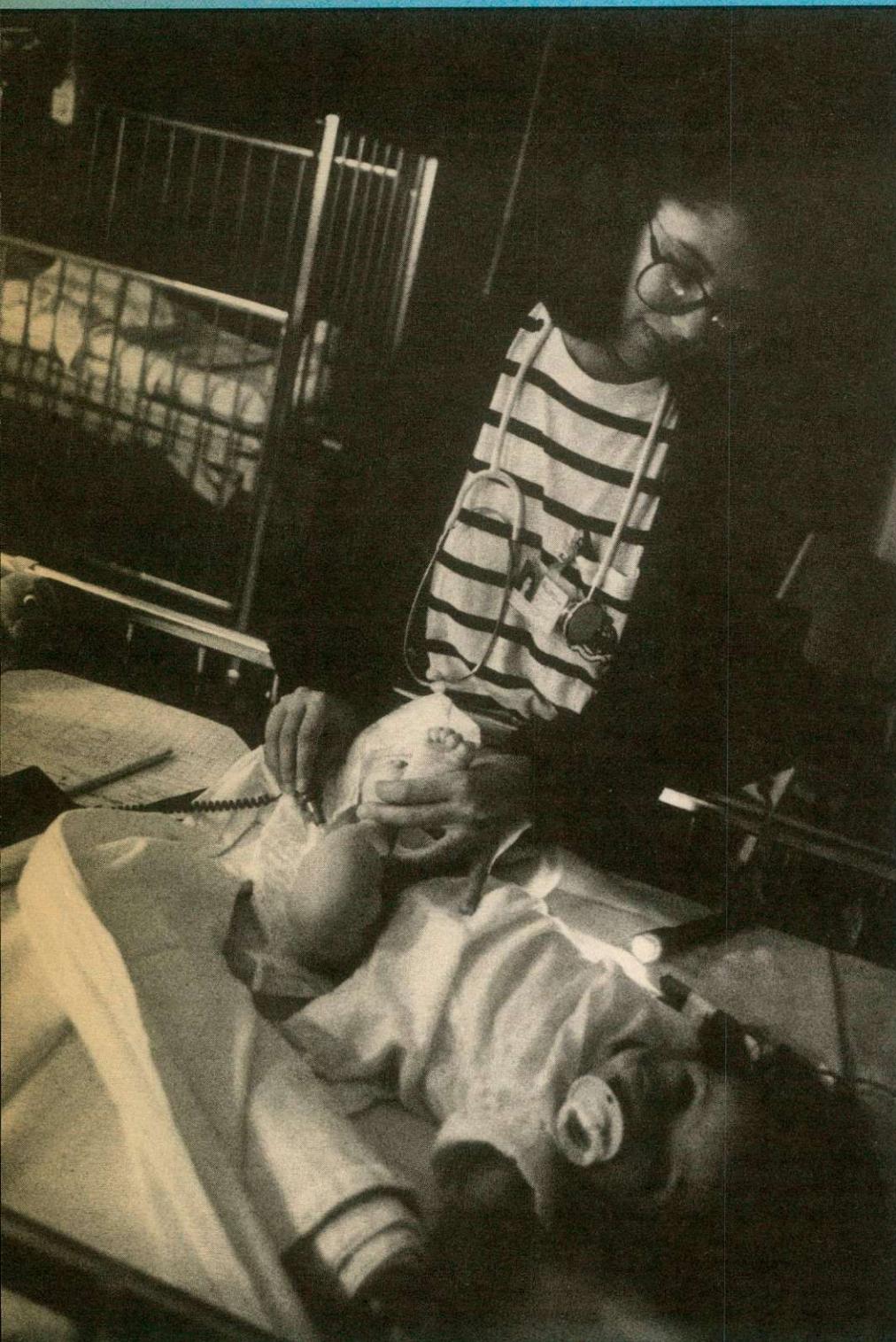
Un système qui n'est pas suffisamment incitatif

D'entrée de jeu, Suzanne Perrault nous affirme qu'il s'agit d'un recul de 25 ans. «*C'est quoi, donc, subir l'inconvénient?* Chaque fois qu'on passe du





Suzanne Perrault



jour à la nuit ou vice-versa, qu'on doit sauter un quart ou deux parce qu'on a une libération syndicale, qu'on prend un congé de maladie, qu'on revient de congé, si on est payé au pourcentage, on ne touche pas la prime mais on perd toujours du sommeil. Le système est inconséquent. La preuve, c'est qu'on ne trouve plus personne qui veuille travailler à temps complet la nuit. Ce sont des postes qui sont affichés deux, trois et jusqu'à six fois. Pourtant, ce n'est pas parce qu'on n'en a pas besoin! On devrait non seulement avoir de meilleures conditions pour compenser les inconvénients du travail de nuit mais aussi être sensiblement mieux payées que pour le travail de jour.»



Nicole Gilbert

**Dormir, dormir,
dormir, dormir...**

D'ailleurs, les cinq infirmières s'empressent de nous dire combien de temps elles dorment. Le cas le plus dramatique, c'est Nicole, avec ses quatre enfants. Les fins de semaine où elle travaille, elle ne peut dormir plus d'une heure ou deux par jour. Suzanne, quand elle est en congé, dort toute la journée et toute la nuit. Pauline, dont le sommeil n'est pas profond, ne peut dormir plus de trois heures à la fois, à condition qu'elle ne soit pas dérangée durant son sommeil. «En fait, je ne



Pauline Tremblay

dors vraiment longtemps que lorsque je suis complètement épuisée.»

Il existe mille et une complications qui perturbent le sommeil de jour qui est pris au moment où l'organisme humain, dans son heure biologique, est en période d'activation. Pour tout le monde, il y a le bruit des activités ambiantes: travaux publics, circulation, voisinage, autres résident-es de l'immeuble, téléphone, etc.

«Tu ne peux pas exiger des voisins qu'ils ne fassent pas de bruit, qu'ils vivent comme si c'était la nuit pour eux. On pourrait bien décrocher le téléphone et désamorcer la sonnette de la porte pour éviter un sondage, une visite d'un représentant d'une quelconque secte religieuse ou d'un vendeur itinérant, mais c'est problématique parce qu'on peut avoir besoin de nous rejoindre. Mon père est décédé, précise Nicole, et on n'a pas été capable de m'avertir parce que mon téléphone était décroché.»

Suzanne ajoute: *«Souvent, même, tes proches n'osent plus te téléphoner parce qu'ils ont peur de te réveiller.»*

Pour Ginette, qui travaille à temps partiel, il arrive souvent qu'on fasse les horaires de travail de sorte qu'une nuit elle entre travailler, la nuit suivante elle n'entre pas, l'autre nuit elle entre... Cela a pour conséquence qu'elle passe souvent 24 heures sans dormir et cela peut se produire plus d'une fois la même semaine.

Renée fait remarquer pour sa part que tu es infirmière 24 heures par jour, dans l'esprit de certaines

personnes, même lorsque tu travailles la nuit. Elles font souvent appel à tes services le jour parce qu'elles te croient disponible, qu'il s'agisse de membres de la famille ou d'amis qui se trouvent en difficulté.

Le logement

Suzanne suggère de construire des quartiers spécialement conçus pour les personnes qui travaillent la nuit, avec des normes de bruit et des activités réglées en fonction des horaires nocturnes, par exemple la



Ginette Gascon

collecte des ordures. Pauline, elle, affirme que c'est très compliqué de se chercher un logement lorsqu'on travaille de nuit. *«On ne sait pas ce qui se passe dans le quartier, chez les voisins, les conditions de l'immeuble, etc.»*

Les services de nuit

Nicole souligne l'absence de services adaptés aux besoins des

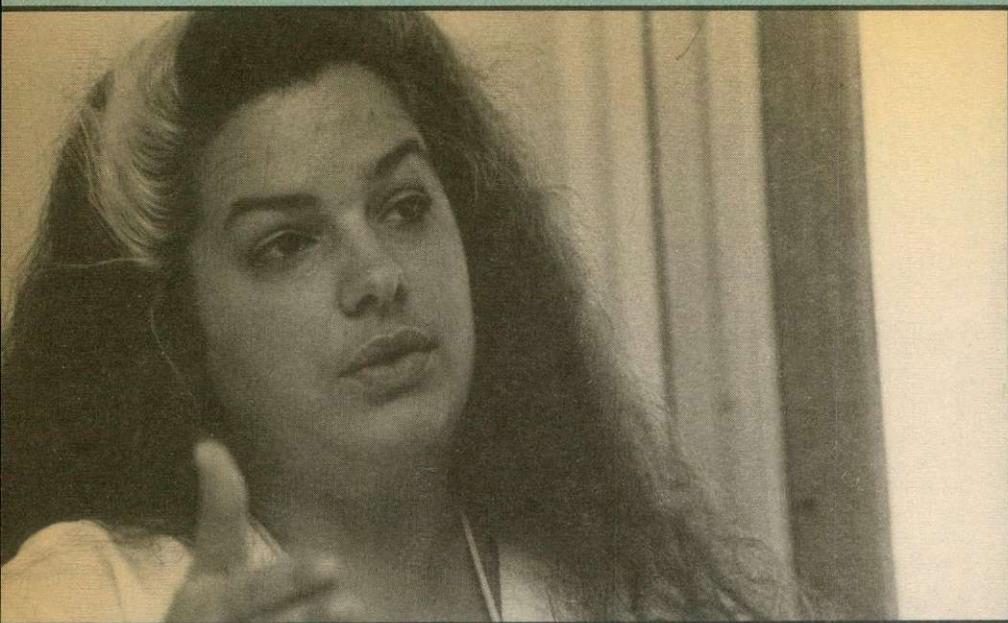
travailleuses de nuit. Elle a beaucoup de difficulté à trouver des gardiennes pour prendre soin de ses enfants. Le jour, ils vont à la garderie ou au service de garde de l'école. Mais le soir, et surtout les fins de semaine, c'est un service très difficile à trouver et à organiser. De plus, cela lui coûte une fortune: plus de \$600 par mois alors qu'elle en gagne \$1,440 nets. *«J'avais plus d'argent sur le Bien-être social! Je travaille parce qu'étant seule, par sécurité, je ne peux me permettre de perdre mon gagne-pain.»*

Ginette rappelle que les services de santé au travail, de conseil, tout ou presque ne sont ouverts que le jour; les personnes qui travaillent de nuit doivent forcément y recourir en dehors de leur temps de travail, ce qui empiète sur leurs congés et les prive de nombreux avantages dont jouissent les personnes qui travaillent le jour.

Renée, qui est présidente du syndicat, explique qu'elle doit toujours prendre des rendez-vous de jour avec la partie patronale.

Ginette ajoute que les menus sont bien moins appétissants sur le quart de nuit. Elle a déjà vu une salade de pommes de terre en entrée, avec un pâté au saumon comme mets principal, accompagné de patates frites! Les autres s'empressent de noter qu'elles doivent en plus manger sur leur département en plusieurs occasions parce que le travail et le manque de





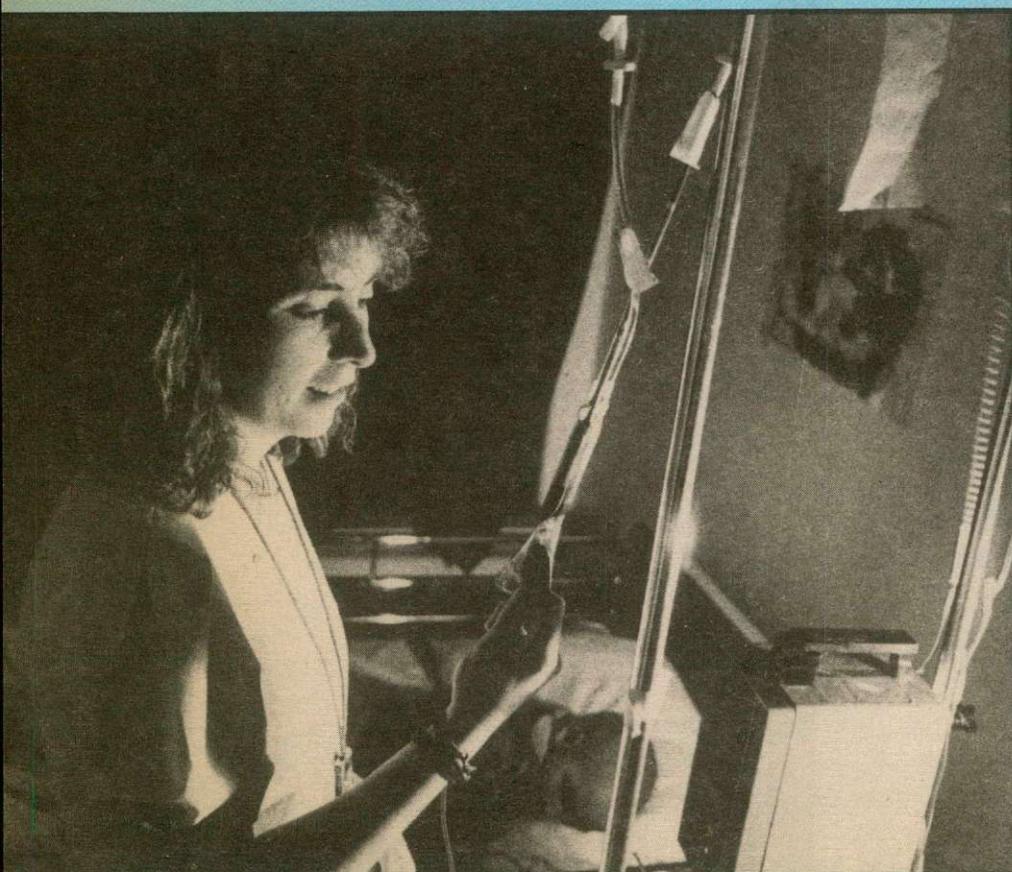
Renée Roy

personnel expérimenté l'exigent. On a souvent des remords quand on part manger à la cafétéria. D'ailleurs, notent-elles, il en coûterait cher à l'employeur s'il devait payer le temps supplémentaire pour les périodes de repas qui sont travaillées et que les infirmières ne réclament pas.

Les lacunes spécifiques du nursing de nuit

Renée s'insurge contre le fait que les gens pensent que c'est plus facile de travailler la nuit parce que

les patients dorment. Au contraire, souligne-t-elle: *«On fait beaucoup de traitements, la nuit. Pour les enfants, la chimiothérapie se fait de nuit et les réactions aux traitements surviennent surtout de nuit, comme les vomissements. On a la responsabilité de huit patients par infirmière ou membre de l'équipe (il y a aussi des étudiantes en stage et des infirmières auxiliaires ou des personnes peu expérimentées qui travaillent avec nous et rendent notre tâche plus lourde) tandis que le soir, il y a cinq patients par infirmière et qua-*



tre le jour. Nous faisons de l'urgence et des accouchements ainsi que des traitements spécialisés.»

Suzanne note que les parents sont rarement présents, la nuit, et qu'il leur faut en plus assumer un rôle de suppléance auprès des enfants en traitement, rôle qui demande plus de travail et de temps. Quand il arrive que les parents sont là, c'est parce que la situation est critique et il faut souvent leur remonter le moral devant les coups durs. *«Mais malheureusement, nous, nous devons réprimer nos émotions et nous n'avons personne pour nous appuyer à ce niveau.»*

Pauline explique que les responsabilités sont plus stressantes la nuit: *«Tout d'abord, le personnel a souvent moins d'expérience; il y a moins de spécialistes, de médecins. Quand un enfant fait une réaction aux plaquettes sanguines, il faut savoir la déceler et être capable de réagir rapidement et adéquatement. Il y a moins de techniciennes, la pharmacie n'est pas ouverte, plusieurs services, dont la radiologie, sont fermés ou réduits.»*

Pour Nicole, approuvée par toutes les autres, même les appareils sont moins performants la nuit. *«On tombe souvent sur un appareil qui est défectueux et il n'y a personne pour le réparer. Ou c'est un appareil nouveau qu'on ne connaît pas. Il arrive même que ce soient les patientes qui nous disent comment procéder ou comment ça fonctionne parce qu'elles l'ont appris lors de traitements de jour. Évidemment, il y a un meilleur travail d'équipe, la nuit. On n'a pas le choix!»*

La nuit, on marche

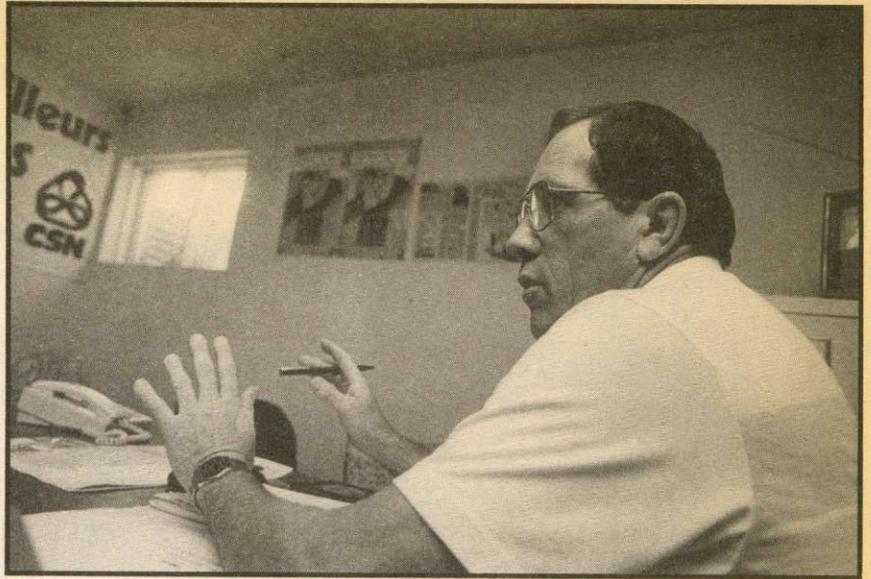
Suzanne explique que la nuit, les infirmières doivent faire 10 fois plus de pas et de déplacements que le jour parce qu'il y a moins de personnel clérical, les systèmes de pneumatiques pour envoyer les dossiers ne fonctionnent pas. Quand quelqu'un a besoin de quelque chose, elle doit aller le chercher. Cela fait moins de personnes et de temps pour répondre aux besoins dans le département.

Pour Renée, il est honteux

qu'on traite les infirmières de nuit comme les pires emmerdeuses. «Les gens ne comprennent pas que même si c'est la nuit, on doit faire notre travail. On travaille à la lampe de poche et en chuchotant mais il y a aussi les exigences du métier qui font qu'on doit allumer les lumières, interpeller quelqu'un à haute voix.»

La formation

Pour Suzanne, il y a des revendications qui doivent être mieux portées pour tenir compte des particularités du travail de nuit. Par exemple, la formation ne se donne pas suffisamment pendant le quart de soir et de nuit. Il en résulte des lacunes importantes dans l'application des directives conçues pour le personnel de jour. Par exemple: les candidates infirmières, qui suivent un stage de formation d'une quinzaine de jours, le font sur le quart de jour de sorte qu'elles ignorent généralement tout des particularités du travail de nuit. C'est pourtant de nuit qu'elles seront appelées à travailler dès le début! «En 1985, nous demandions trois jours par année de formation sur le temps de travail, payés par l'employeur. Je n'ai pas réussi à convaincre les autres (nous sommes minoritaires, les travailleuses de nuit) que cela signifiait en réalité six jours payés pour les personnes qui travaillent de nuit. Car, comme notre formation ou notre libération syndicale s'effectue le jour, nous ne pouvons travailler la nuit qui précède ni celle qui suit. C'est donc deux jours au lieu d'un qu'il nous faut pour exercer le même droit. Il faut que les employeurs, les gens de jour, notre organisation syndicale et la société reconnaissent davantage les particularités du travail de nuit. Par exemple, note Nicole, on n'a jamais réussi à obtenir que le choix des vacances se fasse par quart de travail. Je n'ai jamais pu prendre mes vacances durant l'été, en 11 ans, sauf quand j'étais en congé de maternité.» ■



Jacques De la Sablonnière

Le travail de nuit comme châtiment

Lorsque j'ai fait mes premières armes comme militant syndical, en 1976, à Nouvelles Télé-Radio, une branche de l'agence Presse canadienne, l'employeur, pour nous punir d'avoir fait la grève, nous avait affectés de nuit pendant deux jours, puis de jour pendant trois jours, et ainsi de suite. Cela m'avait irrité au point que nous en sommes venus aux coups et que je fus congédié, comme huit autres collègues. En 1990, j'ai rencontré les mêmes pratiques barbares chez un employeur qui n'est pas non plus un simple épicier du coin, en l'occurrence la compagnie Reynolds de Ste-Thérèse, fermée par un lock-out depuis le 20 juin dernier.

À la discrétion des contremaîtres

Jacques De la Sablonnière, président du syndicat, explique que chaque jeudi, les contremaîtres et la direction de l'usine dressent les horaires de chaque département, en se basant uniquement sur les besoins de la production ou sur la combativité des travailleuses et des travailleurs. «Il y a des contremaîtres qui m'ont déclaré textuellement que si je faisais un grief contre eux, ils m'enverraient de nuit et c'est exactement ce qu'ils ont fait. On n'a rien dans notre convention pour faire reconnaître l'ancienneté, ni aucune mesure pour les affectations et l'élaboration des horaires. C'est un droit exclusivement réservé à la régence, pardon, la gérance...»

C'est pour cette raison, entre autres, que les employé-es de la Reynolds de Ste-Thérèse ont décidé de joindre les rangs de la CSN: pour négocier une convention collective qui leur accorde les droits fondamentaux dont ils sont actuellement privés.

Pour le président du syndicat, ce n'était pas une priorité à cette négociation-ci de revendiquer plusieurs points relativement au travail de nuit. Mais il reconnaît que c'est une question qui va prendre de l'ampleur dans l'esprit des syndiqués. Lui-même avoue qu'il ne s'y fait pas tellement, au travail de nuit, et qu'il y a plusieurs personnes à la Reynolds qui sont dans le même cas. L. L.

Une affaire de 10 minutes par jour, par année

C'

Au moment où vous recevrez ce numéro de Nouvelles CSN, le transport en commun de la Communauté urbaine de Montréal sera peut-être paralysé par une grève des 2,100 employé-es d'entretien si la STCUM n'a pas satisfait leur revendication d'une semaine de travail réduite de 40 heures à 37 heures et demie. Le Syndicat du transport de Montréal estime que la STCUM est à blâmer pour son mépris de la clientèle en refusant de conclure une entente sur une question de 10 minutes par semaine de moins par année, demande qui pourrait être accordée sans coûts exorbitants, en améliorant sa gestion pour le moins contestable.

Par Luc Latraverse

est elle, en fait, la STCUM, qui prend la population en otage. Le président du syndicat, Normand Lamoureux, relatait les propos que lui tenait Robert Perrault, la tête politique de la STCUM, lors d'une réunion du conseil d'administration: «Il affirmait ne pas comprendre qu'on ne puisse pas conclure une entente pour une question de 10 minutes. Je lui ai dit que nous ne comprenions pas nous non plus l'attitude de ses mandataires à la table de négociation. D'autant plus qu'après plusieurs concessions syndicales, ils nous affirment encore que leur position est la même que celle qu'ils nous avaient présentée le 16 février, lors des premières discussions sur la question.»

Normand Lamoureux, président du syndicat, explique que cette demande de réduction constitue en fait une normalisation par rapport à ce qui existe dans les autres compagnies de transport en commun: «Ce que nous exigeons, en somme, c'est ce qui existe ailleurs. Les chauffeurs de la STCUM travaillent 37 heures et demie, les employé-es de bureau 33 heures et trois quarts, les employé-es d'entretien de la société de transport de Laval travaillent 35 heures par semaine, ceux de la Rive-Sud 36 et ceux de Québec, 37 et demie.»

Au coeur de l'impasse: la récupération

Ce qui sépare les parties, c'est la question de la récupération. Le syndicat a fait plusieurs contre-propositions depuis le début des négociations et il accepte que la réduction se fasse à raison de 10 minutes par jour, par année de convention. Mais la STCUM tient absolument à ce que les employé-es d'entretien acceptent une augmentation de leur charge de travail et davantage de sous-traitance en retour de cette réduction du temps travaillé. «La STCUM tente de récupérer de l'argent à partir de notre revendication,» affirme Normand Lamoureux.

L'assemblée générale du syndicat, qui a voté la grève à 91% le 14 octobre, a aussi mandaté son comité de négociation pour qu'il accepte le principe de la récupération par des gains mesurables d'efficacité, mais en autant que cela ne se traduise pas par une augmentation de la charge de travail ou une perte d'acquis, et que ce soit compatible avec un service fiable et sécuritaire pour la clientèle.

«C'est possible d'y arriver sans que cela coûte les yeux



Normand Lamoureux

de la tête à la STCUM, précise Normand Lamoureux. Il y a des gains de productivité importants, à notre avis, qui peuvent être réalisés à travers une meilleure gestion. Même les représentants patronaux à la table de négociation l'admettent. Par exemple: dans les garages de service, il y a beaucoup d'attente parce que les commandes de service n'arrivent pas à temps, parce que l'inventaire des pièces est insuffisant et parce que la méthode pour commander dans le catalogue entraîne des démarches inutiles qui pourraient être évitées.»

Le gras, il n'est pas à l'entretien

Répliquant aux propos de la présidente de la STCUM, Louise Roy, qui affirmait que la société ne pouvait privilégier qu'un seul groupe d'employés, Normand Lamoureux renvoie la balle: «À la STCUM, il y a un cadre pour sept employé-es, c'est-à-dire plus de 1,100 cadres tandis qu'à la CTCUQ, il y a un cadre pour 26 employé-es. Depuis l'arrivée de madame Roy à la tête de la STCUM, en 1985, le nombre de cadres a augmenté de 18,4% et celui des employé-es d'entretien a baissé de 4,5%. Depuis dix ans, il n'y a que 260 personnes affectées à l'entretien des édifices alors que le nombre de stations de métro a triplé. Quand la direction parle d'améliorer le service à la clientèle, elle devrait regarder ailleurs que dans nos rangs, car nous avons fait largement notre part. On nous demande même de nettoyer avec un critère d'apparence, ce qui signifie enlever le plus gros et le plus visible mais sans véritablement entretenir les bâtiments. Toutefois, la population n'est pas bernée et se plaint régulièrement de l'état déplorable de certaines stations de métro et des autobus. Pendant ce temps, les dépenses d'immobilisation ont augmenté de 92% et celles de l'administration de 25%.»

Pour le syndicat du transport de Montréal, le service est en baisse et c'est la clientèle qui en souffre. La fréquence des autobus a diminué sur plusieurs circuits. D'autres ont été carrément éliminés. La salubrité des lieux et des véhicules laisse de plus en plus à désirer.

Les autres points en litige

«En dehors de la question de la récupération, il y a d'autres points qui doivent faire partie d'un règlement,

soit: la réintégration des deux personnes congédiées, lorsque nous avons refusé de faire du temps supplémentaire dans les garages de services où la STCUM a été invitée par le Conseil des services essentiels à abandonner les horaires qu'elle avait imposés pour revenir aux anciens horaires; une protection contre la poussée inflationniste qui pourrait résulter de l'introduction de la TPS et de la hausse du pétrole; l'adoption d'un moratoire concernant les employés déplacés par le programme de réorganisation et de décentralisation et la formation d'un comité qui trouverait des solutions acceptables aux deux parties, à ce propos.»



Premier débrayage depuis 1983

C'est la première fois depuis avril 1983, alors qu'il y avait eu un débrayage de trois jours, que le Syndicat du transport de Montréal se donne un mandat de grève. Comme ce fut le cas, à l'époque, le syndicat compte maintenir le service aux personnes handicapées et voir avec les groupes de personnes âgées, les CLSC et les organismes concernés ce qui peut être fait pour les personnes âgées qui doivent se déplacer pour des raisons de santé. ■

Elle a 72 ans, conduit son auto, rit beaucoup, reçoit sa famille à dîner tous les dimanches, dort on se demande quand. Pas de temps pour les bobos de vieille, les ragots et les rancunes. Elle est belle et saine. Comme nous voudrions tous l'être à son âge.

Les audaces non violentes d'une vieille dame très digne

Par Lucie Laurin

Son père avait coutume de dire qu'en 1918, la guerre avait pris fin en Europe... et qu'elle venait de commencer à Montréal. Claire Culhane était née. Soixante-dix ans plus tard, les activités de sa fille lui inspirent toujours le même genre de réflexion: «Quand donc vas-tu commencer à te mêler de tes affaires?», lui demande-t-il, tout en sachant sa requête inutile. Car pour Claire Culhane, ses affaires, ce sont précisément les affaires des autres, de ceux et celles qui subissent l'injustice.

Est-ce parce que ses parents ont fui les pogroms de la Russie tsariste en 1905 et que, toute petite, elle a connu l'antisémitisme au Québec? «*J'avais dix ans lorsque j'ai compris que le mot "juif" pouvait se dire sans être précédé de "maudit"*», raconte-t-elle, évoquant les pique-nique à la plage Saint-Jacques où se dressait une pancarte «*Pas de chiens, pas de juifs*». Est-ce parce qu'elle n'a pas pu s'orienter vers la profession de son choix, celle de médecin, et qu'elle a dû opter pour celle d'infirmière? Toujours est-il que Claire Culhane a commencé très tôt ce qu'elle appelle son «*action politique*» afin d'améliorer ce monde qui est le nôtre.

Le bataillon Mackenzie-Papineau

Les «*affaires d'autrui*», elle s'en mêla d'abord dans l'hôpital où elle effectuait son stage. Là, elle eut tôt fait de constater que les patients des salles manquaient de tout alors que des surplus s'accumulaient dans les chambres privées. Mais les initiatives qu'elle prit pour rétablir l'équilibre lui attirèrent bientôt une suspension de six mois. Claire Culhane joignit alors les rangs du bataillon Mackenzie-Papineau afin d'aller prêter main forte aux républicains espagnols dans leur lutte au fascisme et elle effectua ses préparatifs dans le plus grand secret - elle n'avait que 18 ans. Mais avant même qu'elle eût quitté le pays, les frontières de l'Espagne se fermèrent aux intervenants étrangers.

Elle a 19 ans lorsque sa famille s'installe en Californie. Son séjour là-bas sera bref. Pour l'activiste qu'elle est, «*vivre là-bas, et même militer, c'est trop facile!*»

Les années de guerre la trouvent

engagée dans l'organisation syndicale aux côtés de Kent Rowley. Pourchassée par les forces policières pour son appartenance au Parti communiste, elle se réfugie dans la clandestinité: «*Nous campions à Oka où nous vivions de pêche et de soupes Campbell qu'un ami nous apportait.*»

Puis, ses amours la mènent en Colombie-britannique, où elle poursuit ses activités militantes au sein du Parti communiste. La naissance de ses deux filles ne l'empêche pas de faire circuler des pétitions contre le nucléaire et de recueillir des appuis pour les époux Rosenberg. Lorsque survient la rupture, Claire retourne à Montréal avec ses deux filles. Suit alors une période d'accalmie — la seule de son existence — qui durera 9 ans; Claire se partage entre ses tâches d'infirmière dans un hôpital pour tuberculeux et ses responsabilités de mère de famille monoparentale. Aurait-elle changé? «*Non, se défend-elle. Mais me sachant incapable de militer à moitié, je n'aurais pu mener mes activités politiques sans négliger mes filles.*»

Une Québécoise au Vietnam

En 1967, l'éducation de ses filles est terminée: Claire est libre. Elle a 48 ans. L'envie de bouger revient, pressante. Justement, l'Organisation mondiale de la santé cherche à constituer une équipe médicale pour un hôpital canadien au Vietnam du sud. «*À cause de mes activités politiques antérieures, je n'avais pas grand espoir d'être acceptée*», déclare-t-elle. Néanmoins, une coquille dans l'orthographe de son nom lui permet de passer inaperçue et sa candidature est acceptée.

Claire Culhane prévient toute-

fois ceux qui l'enrôlent: «*Je suis et demeure à 100% une Canadienne qui se rend au Vietnam pour des raisons humanitaires. Je ne veux rien avoir à faire avec les Américains.*»

Comme le Juif errant

C'était avant le mouvement universel de protestation.

Son séjour au Vietnam ne dure pas six mois: Claire a vite compris le rôle de valet des visées impérialistes américaines dans lequel se complait le Canada au Vietnam. À compter de ce moment et jusqu'en 1975, elle n'a de cesse de le dénoncer, notamment en publiant un livre traduit sous le titre: *Une Québécoise au Vietnam*. «*De 1968 à 1975, j'étais comme le Juif errant, se souvient-elle. Je vivais de petites jobines. J'utilisais toutes les tribunes possibles partout dans le monde afin de faire campagne pour le retrait du Canada du Vietnam.*»

En octobre 1968, elle observe une grève de la faim de 10 jours devant le Parlement d'Ottawa; elle récidive en 1969. En 1971, apprenant que le Canada projette de construire un nouvel hôpital au Vietnam, elle va jusqu'à s'enchaîner devant le même parlement. «*Les gestes spectaculaires sont un bon moyen d'informer le public*», explique-t-elle.

Malgré la réputation qui la précède, Claire Culhane retournera au Vietnam du Sud en 1973 voir les amies qu'elle a laissées là-bas. «*Je n'ai jamais eu peur de la mort, avoue-t-elle. C'est pourquoi je suis si folle!*»

Le mal du pays

Début octobre 1970, Claire reçoit, à Vancouver, la visite d'une militante du FRAP. Informée de la situation, elle se sent saisie du mal du pays et décide de revenir au Québec. Lorsque commencent les emprisonnements, elle rêve d'organiser une manifestation devant l'édifice Parthenais. Mais à sa grande surprise, son projet ne recueille aucun appui chez les dirigeants des groupes politiques et militants: on craint la loi anti-manifestation du maire Drapeau. «*Et alors?*» de s'exclamer Claire Culhane, qui n'a jamais craint la prison. Elle réunit donc six femmes, qui investissent avec elle les assemblées et les persuadent d'adopter la proposition d'une manifestation à Noël devant Parthenais.

«*Le matin de Noël, nous étions 1000 manifestants devant Parthenais avec des roses*, raconte Claire avec ravissement. *Et le Jour de l'An, nous étions 800 devant la prison*

Tanguay des femmes. Quelle belle victoire!»

La guérilla des prisons

En 1975, il est temps pour Claire Culhane, qui a 57 ans, d'entreprendre une autre lutte. «*Les affaires d'autrui*», cette fois, seront celles des prisonniers.

À compter de ce jour, tout son temps se passe à écrire et visiter les détenu-es, les encourager, leur expliquer leurs droits, entreprendre pour eux des démarches auprès des autorités carcérales. «*En fait, je me bats toujours contre le même ennemi*, dit-elle. *Et comme dans les autres causes, j'utilise des stratégies de guérilla; je harcèle le système par tous les moyens.*

«*Comme je sais ce qui se passe derrière les murs, ils ne peuvent pas me raconter d'histoires. Et ce que je sais, je l'écris dans les livres que je publie, je le clame dans mes conférences, je le dis à la télé. Comme je ne suis pas violente, ils ne peuvent m'en empêcher. Ils ne peuvent rien contre moi...*»

Claire, qui n'a pas froid aux yeux, n'a pas hésité, lorsqu'elle l'a jugé nécessaire, à recourir au sit in, au grand désespoir des autorités. Que faire contre une septuagénaire aux cheveux blancs qui ne veut rien entendre? Un jour qu'elle s'était présentée dans le bureau du directeur d'un pénitencier en exigeant de voir un détenu qu'on refusait de lui amener (il avait été battu et voulait être vu avant que les marques ne disparaissent), les

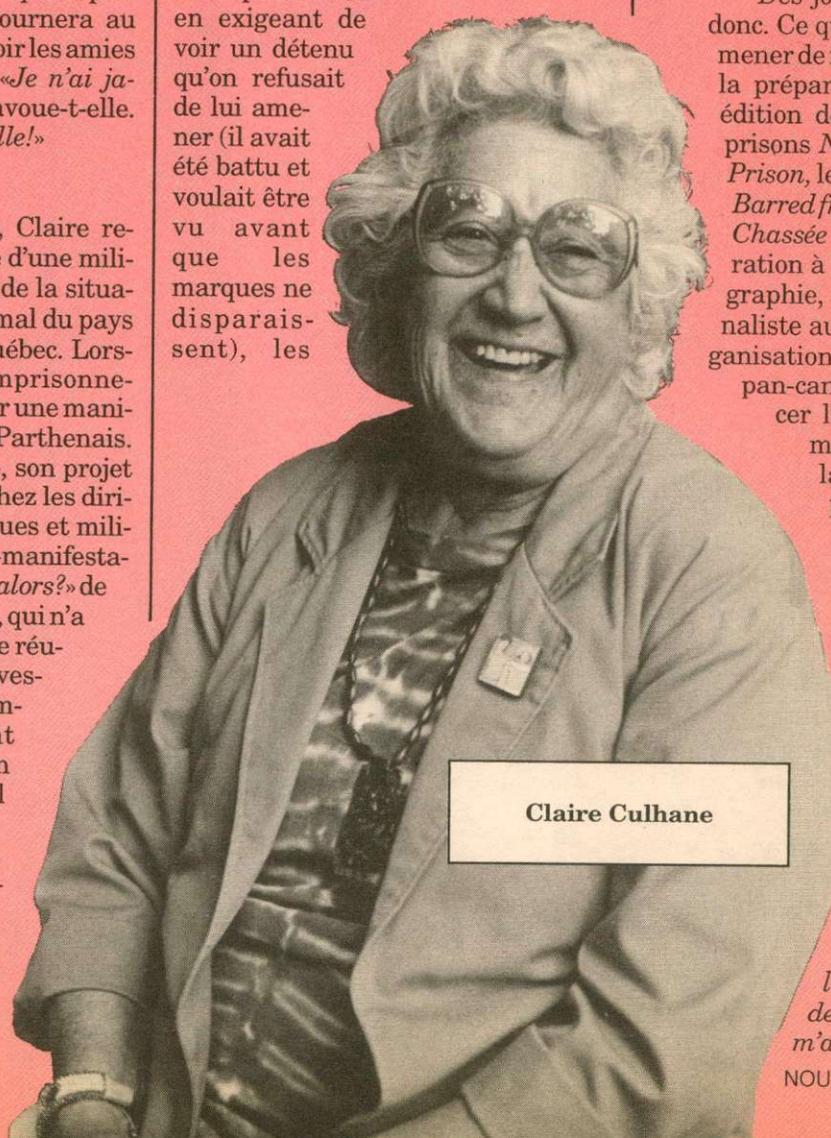
autorités ont dû se résigner à faire appel à la police pour l'expulser, ayant échoué à tenter de la convaincre de partir. Traduite devant les tribunaux où elle se défend elle-même, condamnée à 6 mois de prison ou 500\$, elle choisit aussitôt la prison, trop heureuse d'aller retrouver des détenues qu'elle connaît bien: «*Les filles m'attendaient impatiemment!*», raconte-t-elle en riant. Le juge a préféré prononcer un non-lieu...

Des journées bien remplies

Avec ce militantisme en faveur des prisonniers, Claire est comblée. «*C'est mon meilleur travail politique*, commente-t-elle; *au Vietnam, je ne pouvais rien changer à l'injustice que je constatais. Mais ici, je peux essayer de changer des choses.*» Ses heures d'affaires? «*De 9 heures le matin à 9 heures le matin!*» répond-elle en riant. Son programme quotidien? Répondre aux lettres les plus urgentes qui lui parviennent depuis toutes les régions du Canada (son fichier compte environ 500 noms). Et téléphoner: «*Lorsque je dois rejoindre un directeur de prison dans l'est du Canada, je me lève à 5 heures pour lui téléphoner au moment où il arrive au bureau. Car si j'attends plus tard, il me fait répondre qu'il est en réunion!*»

Des journées bien remplies, donc. Ce qui ne l'empêche pas de mener de front plusieurs projets: la préparation de la troisième édition de son volume sur les prisons *No longer Barred from Prison*, le titre du premier étant *Barred from Prison*, traduit par *Chassée de prison*; la collaboration à la rédaction de sa biographie, avec Mick Lowe, journaliste au *Globe and Mail*; l'organisation d'une manifestation pan-canadienne pour dénoncer l'absence de programmes pour les détenu-es; la participation à un projet d'impliquer des prisonniers dans des programmes environnementaux, etc.

Quand on la juge exceptionnelle, Claire Culhane proteste: «*Ce qui est rare, c'est de persister encore à mon âge. Il n'y a pas de vertu là-dedans, c'est plutôt une question de logique: je suis en santé, je suis libre, et je trouve encore de l'injustice, pourquoi m'arrêteraient-je?* ■



Claire Culhane

Le Brésil, terre d'espoir pour les femmes

Du 27 août au 12 septembre derniers, Denise Pelletier, 2e vice-présidente de la Fédération du commerce (CSN) et membre du Comité national de la condition féminine et Danielle Hébert, salariée au Service de la condition féminine de la CSN, ont visité des militantes de la Commission des femmes de la CUT (Centrale unique des travailleurs), centrale soeur de la CSN au Brésil.

Un voyage enchanteur, ont rapporté d'une même voix les deux visiteuses. Tant de

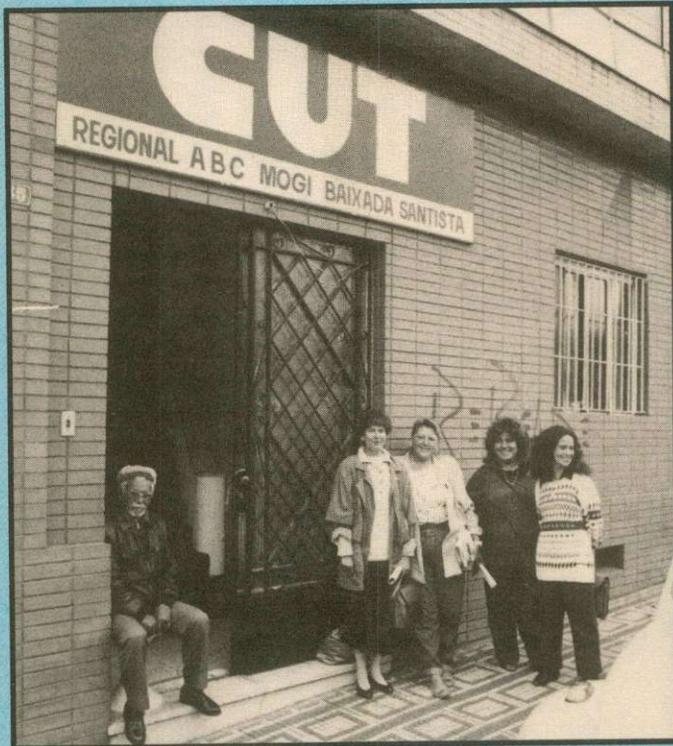
choses en commun! Une infinité de problèmes semblables, et des façons analogues d'y faire face. Par ailleurs, quel rafraîchissement de se frotter aux membres d'un mouvement encore tout jeune — la CUT a été fondée en 1983, sa Commission des femmes en 1986 — et quel plaisir, pour les militantes d'une centrale qui a l'âge respectable de la CSN, «des femmes du premier monde», ainsi que les qualifiaient les Brésiliennes, de leur communiquer un peu de notre modeste expérience...

Par Lucie Laurin

C'est en vue de participer à un séminaire de deux jours sur la condition féminine et de rencontrer les responsables de régions et de secteurs dans ce dossier que les deux militantes de la CSN se sont envolées vers la terre brésilienne, à l'invitation de Maria Berenice G. Delgado, coordonnatrice de la Commission des femmes de la CUT. «Les militantes de cette commission ont fort à faire pour amener leur centrale à se préoccuper de condition féminine, explique Denise Pelletier. Pour les dirigeants actuels de la CUT, les garderies, l'avortement, les congés de maternité, ce sont des questions individuelles, ce n'est pas du ressort d'une centrale syndicale. Ils ne tiennent pas compte du fait que ces questions font partie des conditions de vie des femmes.»

Après avoir consacré ses premières années d'existence à organiser ses structures de façon à rassembler le plus de femmes possible, la commission mène actuellement des débats de fond en vue d'élaborer une plate-forme de revendications. C'est dans cette

perspective qu'a été organisé le séminaire, lequel a permis de tracer le portrait socio-politique des femmes dans les deux pays et de



Danielle Hébert, Denise Pelletier, une militante brésilienne et Maria Berenice G. Delgado devant l'édifice de la CUT, à Santo André.

faire état de l'avancement de leurs revendications en matière d'avortement, de garderies et d'équité en emploi.

Femmes et liberté

Les militantes du Brésil, pays qui enregistre un taux élevé de natalité, et celles du Québec, en voie de dépeuplement, ont constaté que, dans un pays comme dans l'autre, l'État cherche à contrôler la reproduction pour des raisons économiques. Là, on interdit l'avortement tandis qu'ici, on préconise des mesures natalistes. «D'une façon comme de l'autre, ce sont des contraintes inacceptables qui s'exercent sur les femmes. En matière de liberté de choix de leurs maternités, le fond des revendications des femmes est donc le même», déclare Danielle Hébert, que cette constatation a fort intéressée.

L'avortement a constitué le plus gros débat de la session. Même si le Brésil l'interdit rigoureusement, on enregistre un taux extrêmement élevé d'avortements clandestins et un nombre effroyable de décès, sur lesquels l'État ferme les yeux. «L'interdit est tellement fort là-bas! s'exclame Denise Pelletier. Sans compter le poids de la religion, omniprésente au Brésil! Pour les femmes, il était encore difficile d'en débattre au

sein d'une assemblée mixte. Mais elles étaient extrêmement heureuses de le faire avec nous, entre femmes, pour développer des arguments. Elles en auront besoin pour amener leur centrale à reprendre à son compte leurs revendications.»

Etre femme ici et ailleurs

Les garderies sont à peu près inexistantes au Brésil; mais la constitution brésilienne reconnaît un congé de maternité supérieur à celui que contient la loi québécoise des normes minimales du travail. Par contre, plusieurs entreprises imposent à l'embauche un test de grossesse, ce qui est carrément illégal, sans que le gouvernement n'intervienne. En matière d'équité, dans un contexte économique qui n'a aucune commune mesure avec le nôtre — durant les cinq premiers mois de l'année 1990, le salaire réel a chuté de 30%! — les travailleuses brésiliennes n'en sont pas à revendiquer un salaire égal pour un travail équivalent: toutes les énergies des syndicats de la CUT sont plutôt orientées vers l'obtention de hausses salariales. Ainsi, dans le secteur des banques, un des plus importants de la CUT, les syndiquées sont très mobilisées: «C'est un ghetto d'emplois féminins, donc dévalorisés, avec de bas salaires et de mauvaises conditions de travail», déclare Danielle Hébert. *Les militantes sont très conscientes que si elles gagnent là, toutes les femmes vont en profiter.»*

Lorsqu'on aborde la question des problèmes qu'imposent aux travailleuses les transferts de technologies, toute comparaison devient dérisoire. La décision de transférer les opérations se prend parce que les pays riches et industrialisés interdisent ces technologies, jugées trop dangereuses. La présence de ces entreprises venues d'ailleurs se traduit par des conditions de travail aberrantes. Dans sa dernière édition, *Nouvelles CSN* a traité des «cocktails» de solvants organiques dommageables pour le cerveau qu'absorbent les travailleuses de l'industrie de la microélectronique. Au Brésil, ces industries exigent à l'embauche que les femmes soient stérilisées. «On a changé de niveau, commente



Assemblée générale du syndicat des professeurs affilié à la CUT, en plein parc de Sao Paulo, où quelque 4,000 membres ont pris un vote de grève, à main levée.

Denise Pelletier. *Il ne s'agit plus, pour ces employeurs, d'épargner les frais des congés de maternité, mais d'échapper aux conséquences sinistres des produits toxiques qu'ils font absorber aux travailleuses.»*

Les lieux multiples du féminisme

Au cours de leur périple, nos deux visiteuses ont aussi rencontré des militantes de groupes féministes: «*Les liens entre les femmes de la CUT et celles du mouvement autonome des femmes sont très serrés*, constate Danielle Hébert. *Par exemple, de nombreuses universitaires font des recherches qui servent à appuyer les revendications des travailleuses. Et c'est intéressant de constater que plusieurs féministes des groupes brésiliens commencent à se dire qu'il est temps pour elles de travailler à l'intérieur de la CUT pour mieux faire avancer leurs revendications; chez nous, certaines des premières militantes du Comité national de la condition féminine venaient aussi des groupes de femmes.»*

D'autres féministes mènent la lutte au sein des structures municipales. Il est plus facile de faire bouger quelque chose là-bas,

les municipalités brésiliennes ayant davantage de pouvoirs en matière de santé et d'éducation. Lorsque la population élit un gouvernement progressiste, tous les espoirs sont permis. Ainsi, à São Paulo, où c'est le Parti des travailleurs qui est au pouvoir, la Commission des femmes a mis l'accent sur la lutte à la violence conjugale et tente de développer des projets de maisons d'hébergement. Elle a également entrepris de tracer le portrait de l'emploi selon le sexe dans les municipalités où le PT est au pouvoir. Aussi les militantes de la commission se sont-elles montrées vivement intéressées par les programmes québécois d'accès à l'égalité.

Entre les femmes du Brésil et celles du Québec, une multitude de liens sont à créer: «*On a intérêt à se lier entre nous. Parce que, à des degrés divers, les obstacles que nous rencontrons sont les mêmes. Par ailleurs, si chez nous, nous enregistrons des progrès, il faut en faire profiter les femmes des pays en voie de développement. Il serait inacceptable que les femmes d'ailleurs restent derrière; encore plus inacceptable qu'elles paient pour nos gains!*» conclut Denise Pelletier. ■

Oui au «paradis», mais pas à n'importe quel prix!

«*Nous passerons à l'économie de marché. C'est la seule voie pour remplir nos magasins, et nous avons payé assez cher pour l'apprendre. Mais nous le ferons à notre façon, en évitant les effets les plus néfastes du système capitaliste. Dans le secteur des services, nous voulons vous copier. Mais pas dans la production. Car alors, il faudrait passer par une période d'accumulation du capital, absolument sans scrupule, ce que nous n'admettrons pas. Nous survivrons, mais en trouvant notre propre voie. Vous pouvez appeler cela le capitalisme social, ou bien le socialisme, c'est comme vous voulez.*»

Devant une cinquantaine de membres de la Société culturelle Québec-URSS, Ivan J. Antonovitch, professeur à l'Académie des sciences sociales de Moscou, parle depuis une heure des transformations accélérées qui s'opèrent dans son pays. Il explique qu'il n'est pas facile de déceler la direction que prendra l'Union soviétique dans la turbulence des courants politiques qui s'expriment ouvertement «depuis l'effondrement du camp socialiste. Il y a 10 ans, il suffisait de lire la PRAVDA; maintenant, 20 journaux ne suffisent pas pour y voir clair.»

L'Union soviétique est fière de sa réforme démocratique, concrétisée par la «liberté totale de la presse», le retrait du Parti communiste de tous les centres de pouvoir, et le pluralisme politique. Mais après l'euphorie première déclenchée par la perestroïka, elle constate avec réalisme l'échec «presque total» de ses réformes économiques, et découvre que le périlleux passage à l'économie de marché n'est peut-être pas la porte ouverte sur le «paradis» de la consommation à l'occidentale.

Par Guy Ferland

Opinion publique et télévision

Remplir les magasins après six ans de stagnation économique — d'autant plus cruellement ressentie que la perestroïka représentait l'espoir d'une vie meilleure —, tel est certes l'objectif de tout le monde. Mais si les «libéraux», dominants dans les médias, prônent le passage rapide et inconditionnel au système capitaliste, la nouvelle opinion publique ne semble pas prête à prendre le risque de l'explosion des prix et du chômage, et elle a plus d'une fois fait reculer l'échéance des virages en «U» devant mener au «paradis» de la consommation à l'occidentale, dont la télévision diffuse constamment les images.

Ce sont des élites qui poussent vers le modèle américain, soutient M. Antonovitch, et ce sont les travailleurs et les paysans qui résistent. «Nous savons qu'il faut prendre place dans la

chaîne des nations. Nous allons le faire, mais pas à la queue derrière le Brésil ou l'Argentine, par exemple. Notre population ne passera pas par la voie que le capitalisme a empruntée depuis deux siècles. Nous sommes prêts à changer pour rejoindre le monde, mais il faudra que le monde change aussi. Nous ne voulons pas d'une assistance économique à l'américaine. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une coopération économique entre égaux. Et nous avons des biens de consommation capables de soutenir la compétition sur le marché mondial. Pas autant que chez vous, mais assez pour entamer une coopération égalitaire.»

Encore trois ans!

Mais le temps presse, car la population soviétique s'impatiente. Seulement 10% approuve l'action du gouvernement dans les sondages. La froideur avec laquelle elle a accueilli l'attribution du prix Nobel de la paix à

Michael Gorbatchev, contrastant avec le concert de louanges à l'Ouest, en dit très long sur ce que le président lui-même a appelé la «honte des queues» en présentant, mi-octobre, un plan révisé pour passer à l'économie de marché sur une période de deux ans. Mais un marché contrôlé par une direction économique demeurant très centralisée. Ce qui, encore une fois, a soulevé les foudres des «libéraux» qui réclament des changements plus radicaux, comme Boris Eltsine, président de Russie, la plus importante république de l'URSS avec 136 millions d'habitants, et qui menace maintenant de frapper sa propre monnaie.

Voilà pourquoi, sans doute, Gorbatchev envisage la convertibilité du rouble avec les monnaies occidentales dès l'an prochain. Ce qui cependant, pour M. Antonovitch, semble irréalisable avant quatre ou cinq ans: «Il nous faut encore trois ans de redressement économique. Si nous faisons la réforme monétaire, nous pourrions convertir le rouble rapidement. Mais l'opinion publique est contre, et il faut désormais compter avec elle: nous sommes entrés dans la phase démocratique.»

Les 134 nationalités!

La résurgence des nationalismes en URSS complique singulièrement les réformes économiques. Après deux ans de *perestroïka*, les 15 républiques se sont toutes déclarées souveraines et ont rompu avec le système économique unitaire. En outre, les 134 nationalités affirment leur identité les unes après les autres, et réclament toutes, à divers degrés, plus d'autonomie, ou encore carrément l'indépendance.

«Il y a des raisons à cela, explique M. Antonovitch. Nous avons agi, et le PC surtout, en fonction du dogme voulant qu'à mesure qu'on bâtirait le socialisme, les différences entre les nationalités disparaîtraient, et le russe deviendrait la langue unique. Mais que faire? Cette résurrection nationaliste a presque mené le pays à la faillite. Utiliser la force militaire? Nous l'avons fait à Tbilissi (Géorgie). Ça été une lourde erreur qui a fait trembler tout le pays. Alors, la solution militaire est désormais hors de question. Il reste la négociation démocratique d'un nouveau traité confédéral entre les républiques, qui permettra à celles qui le désirent de choisir certaines formes d'indépendance politique, tout en maintenant un lien économique viable.»

«Nous sommes prêts à changer pour rejoindre le monde, mais il faudra que le monde change aussi. Nous ne voulons pas d'une assistance économique à l'américaine.»

Le PC en chute libre

«C'est vrai que la popularité du Parti communiste est en chute libre. On l'accuse de tous les échecs de l'époque Brejnev, et il perd des millions de membres. Son retrait des centres de pouvoir a été fort pénible. Mais il s'est réformé, et c'est pour cela que j'y reste. Il y a 20 ans, on adhérait au parti pour les idées, bien sûr, mais aussi pour le prestige et l'espoir d'en retirer un avantage personnel. Plus maintenant. Le PC est dans la position de "l'underdog", et il agit comme un autre parti politique. C'est impossible qu'il reprenne le contrôle des centres de pouvoir. C'est une autre époque. C'est l'époque de la concurrence pour le pouvoir, mais selon les lois démocratiques. Du moins je l'espère. Car sinon, à quoi nous aurait servi les six dernières années de souffrances?»

—Yvan J. Antonovitch,
membre du bureau
politique du Parti
communiste de Russie,
11 octobre 1990

La privatisation de l'économie

Yvan J. Antonovitch ne croit pas que l'économie soviétique sera massivement privatisée, même dans une économie de marché, parce que la base industrielle n'est pas très moderne et donc, pas suffisamment profitable pour intéresser le capital international. Il prévoit que tout au plus 15% de la production industrielle sera privatisée, 10% demeurant propriété de l'État, le reste étant collectivisé, c'est-à-dire vendu aux travailleurs des entreprises. Il estime à 200 milliards de roubles l'épargne individuelle dans le pays (environ \$400 milliards). Quant au marché noir, qu'il évalue à quelques milliards de roubles, il croit qu'il restera limité au champ de la consommation.

Enfin, dans l'agriculture, il estime que seulement 10% de la terre sera achetée par les paysans, qui semblent avoir pris goût aux horaires de travail des kolkhoses, et qui ne veulent plus être attelés d'un soleil à l'autre. «Mais ça suffira pour nos besoins. Car les deux tiers des kolkhoses sont maintenant rentables, et un pour cent de la terre en parcelles privées fournit 33% de tous les légumes du pays.» ■



De l'air neuf pour le Vieux

C'est le mardi 16 octobre qu'a commencé de s'instruire, devant le Tribunal du travail, le procès intenté au Cégep du Vieux Montréal en vertu de l'article 237 de la Loi sur la santé et la sécurité au travail.

Cette plainte pénale a été déposée en juin dernier par l'intersyndical du Cégep contre la direction de l'établissement. C'est à la suite de multiples plaintes et études aérobiologiques et toxicologiques que ce regroupement a finalement décidé de procéder au niveau pénal.

L'intersyndical veut faire décontaminer le Cégep du Vieux Montréal et faire reconnaître les problèmes de santé reliés à l'insalubrité de l'air.

Cocktail dangereux

L'administration du Cégep a depuis long-

temps négligé de corriger les problèmes découlant de l'insalubrité de l'air ambiant, en dépit de maintes dénonciations contenues dans de nombreux rapports, aussi bien de source syndicale que de source scientifique. Les syndicats, affiliés à la FNEEQ et à la FEESP, reçoivent l'appui des étudiants dans leurs démarches.

Ces différents rapports, qui révèlent la présence d'un cocktail inimaginable de produits dangereux, font la démonstration que l'air ambiant est rempli de moisissures toxigéniques, de métaux lourds, de gaz toxiques, de solvants et de divers autres contaminants chimiques. Il est reconnu que ces polluants ont des effets néfastes sur les systèmes nerveux et immunitaire de l'être humain.

53 personnes sur 54, examinées il y a plusieurs

mois par des médecins du CLSC Centre-Ville, présentaient des symptômes propres aux maladies reliées à la mauvaise qualité de l'air dans les édifices hermétiques. Onze de ces personnes ont d'ailleurs été retirées du travail parce qu'elles étaient dans un état de santé critique.

Où est passé le \$million?

Suite aux pressions faites par les syndicats, le Cégep aurait reçu environ un million de dollars pour procéder à une décontamination du système de ventilation et remédier à l'insalubrité générale. Ces sommes, selon l'intersyndical, ont été utilisées pour dissimuler la saleté des endroits les plus visibles. Mais le système de ventilation lui-même n'est toujours pas décontaminé. □

Mystérieuses «taches de rubis» à La Baie

Insatisfait des résultats d'une enquête clinique et épidémiologique menée par le Département de santé communautaire de Chicoutimi, le Syndicat des travailleurs et des travailleuses de l'Hôpital de La Baie a demandé à la direction de cet hôpital d'approfondir ses investigations sur l'apparition de «taches de rubis» sur 175 personnes, tant des bénéficiaires que des employés de l'hôpital.

Cette enquête du DSC conclut que les «taches de rubis» qui ont été constatées sur l'abdomen de 95 bénéficiaires (sur 103) et 80 employé-es (sur 250) de l'hôpital, ne sont pas le fruit d'une épidémie mais bien d'un «phénomène de prise de conscience collective». Ce qui veut simplement dire qu'elles étaient là auparavant et que tout ce beau monde constate maintenant leur présence en même temps. Une explication qui invite la population à dormir tranquille sur ses deux oreilles, qui a satisfait le conseil d'administration de l'hôpital et

qui a amené la direction à laisser tomber les mesures préventives mises en place.

Toute cette histoire a commencé le 3 octobre dernier avec l'apparition de premiers symptômes chez un patient. Le 7 octobre, d'autres rougeurs étaient relevées sur l'abdomen d'autres bénéficiaires du troisième étage, puis successivement au quatrième et au deuxième. Le 8 octobre, c'était au tour des employé-es d'en découvrir sur leur propre personne.

Les explications données veulent que l'apparition de ces taches soit reliée à des facteurs de vieillissement, qu'elles se développent avec le temps, que tôt ou tard on finit par s'en apercevoir. Le syndicat, lui, s'explique mal que 175 personnes, de tous âges, subissent le même phénomène de vieillissement en même temps. Il demande donc que l'on poursuive les recherches sur des aspects autres que cliniques ou épidémiologiques, entre autres l'aspect environnemental. □



En Lettonie Des syndicats qui respirent mieux

Au cours du premier congrès des syndicats libres de Lettonie, tenu fin mai, les délégués adoptaient une déclaration supportant la reconstitution d'un État letton libre en même temps qu'ils décidaient de se détacher du Conseil central des syndicats de l'Union soviétique.

Ce sont ces dimensions, et bien d'autres, que trois syndicalistes lettons ont expliquées à plusieurs dizaines de militants de la CSN pendant leur séjour d'une semaine au Québec, du 14 au 21 septembre. Les trois syndicalistes ont pu rencontrer des représentants de plusieurs fédérations et conseils centraux et visiter quelques usines, dont celle de la Domtar à Donnacona.

La principale tâche à laquelle les syndicats lettons se sont attelés, depuis leur premier congrès, c'est la préparation d'un projet de loi sur le syndicalisme, l'accent étant mis sur l'élaboration d'un Code du travail. Dans cette république balte qui compte 2,7 millions d'habitants, pas moins de 1,5 million de travailleuses et de travailleurs sont à l'oeuvre, surtout dans les secteurs de l'agriculture, des textiles et de la construction.

Sur notre photo: Egils Rupeks, responsable des relations internationales, Mara Tomsons, présidente du syndicat de la construction et Andris Silinch, président du Conseil central des syndicats libres de Lettonie, qui vivent actuellement des transformations majeures aux plans politique et syndical, ont posé avec joie devant la banderole affichée aux murs du Service de l'information de la CSN. □

Ça joue serré dans le papier

Les négociations pour le renouvellement des conventions collectives d'environ 4,500 travailleurs de l'industrie du papier affiliés à la FTPF-CSN entrent dans le dernier droit.

Depuis le règlement spectaculaire intervenu le 2 octobre à l'usine de Papiers Scott, à Crabtree, où le pattern établi chez Stone-Consol par le Syndicat canadien des travailleurs du papier (SCTP) a été défoncé, les grandes manœuvres arrivent en effet à une étape cruciale dans plusieurs entreprises.

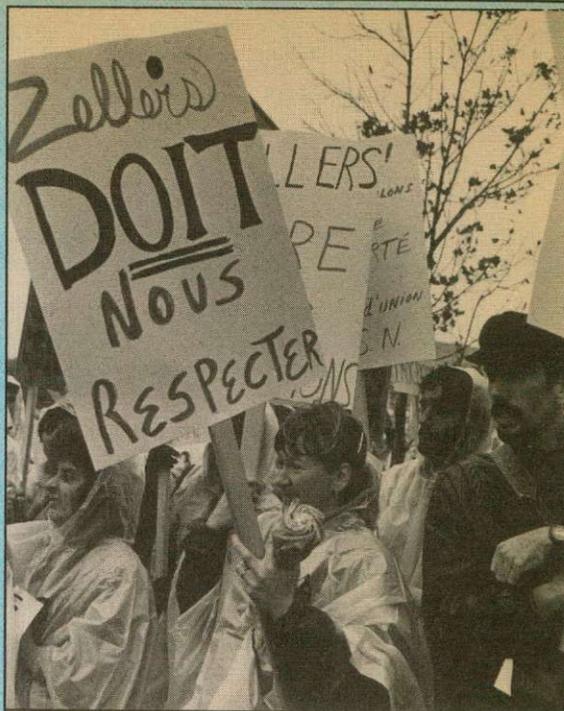
Chez Donohue, à Clermont, les travailleurs ont rejeté à 95% l'offre globale déposée par la compagnie; ils mandaient par la même occasion leur exécutif de déclencher une grève de 24 heures au moment oppor-

tun. Au même endroit, le 16 octobre, les employé-es de bureau votaient aussi le principe d'un débrayage de 24 heures pour appuyer leurs revendications. À Windsor, les travailleurs ont rejeté de façon non équivoque, le 9 octobre, toute idée de travailler pendant les congés statutaires du temps des Fêtes. À Donnacona, plusieurs actions ont été organisées, en particulier à la barrière, pour maintenir la mobilisation; l'exécutif a un mandat pour exercer tous les moyens de pression, à l'exception de la grève générale illimitée. Les travailleurs de Stone-Consol, à La Baie, prennent quotidiennement des pauses-santé tous ensemble, au même endroit dans l'usine. «Ça soude les gars», assure le président

Yves Tremblay. Les travailleurs à l'emploi de Kruger, à Bromptonville, rejetaient de leur côté, le 15 octobre, la proposition globale déposée par la compagnie.

À tous les endroits, l'un des principaux points en litige demeure la demande patronale d'opérer les usines pendant les congés statutaires du Jour de l'An et de la Fête du travail. S'inspirant de la récente entente de Crabtree, la fédération a recommandé que l'autorisation formelle du syndicat soit requise au préalable pour tout travail effectué durant ces journées; de plus, tout travailleur demandé à ce moment devra travailler sur une base volontaire.

Des négociations intensives se poursuivent dans toutes les usines. □



Pour qui se prend Zellers?

Quelque 70 travailleuses et travailleurs du Centre de distribution de la compagnie Zellers, à Montréal Nord, ont manifesté devant le siège social de la compagnie, dans l'ouest de Montréal. Cette délégation des 310 personnes qui travaillent au centre de distribution a remis une pétition des membres qui demande à la compagnie de retirer ses objections à la requête en accréditation CSN déposée le 30 mars dernier. Ces employé-es étaient syndiqués avec les Teamsters et la compagnie Zellers croit qu'elle peut elle-même décider de reconnaître ou non le changement d'allégeance voté majoritairement et démocratiquement.

Pour qui se prend la compagnie Zellers? Un indice: elle a offert aux chauffeurs des autobus qui sont allés cueillir les manifestants à la fin de leur quart de travail, de les payer pour que les autobus nolisés par le syndicat oublient de prendre les employé-es à leur bord pour les conduire au siège social de la compagnie... □

Le retour au travail, c'est un droit!

La CSN avait choisi, cette année, pour la semaine de la santé-sécurité au travail, le thème du droit de retour au travail. «On ne pense pas suffisamment aux bouleversements que subissent les victimes d'accidents et de maladies du travail dans tous les aspects de leur vie, et au sentiment de dévalorisation qui les afflige, particulièrement

lorsqu'elles ne peuvent réintégrer leur emploi antérieur, a déclaré la vice-présidente Céline Lamontagne. En choisissant ce thème, nous voulons informer les victimes de leurs droits et sensibiliser tant les syndicats que les employeurs à ces réalités.»

Toujours à la recherche d'échappatoires pour abaisser leurs coûts, les employeurs ont pris l'habitude de détourner à leurs fins certains mécanismes de la loi. Par exemple, ils recourent systématiquement à l'assignation temporaire pour éviter de déclarer un

accident à la CSST, alors que cette mesure a été conçue pour favoriser la réadaptation de la victime. Il en résulte que les accidentés sont affectés à des tâches qui n'en sont pas réellement, ou qu'ils retournent au travail avant que leur lésion professionnelle soit entièrement résorbée.

Les victimes ont droit à la réadaptation. Malheureusement, la loi n'oblige pas les employeurs à adapter un poste pour reprendre à leur emploi une victime présentant des limitations. D'aucuns

vont même jusqu'à refuser des subventions de la CSST à cette fin. Plusieurs procèdent à une mise à pied, contre laquelle la victime n'a aucun recours.

Quant à la CSST, lorsque la réintégration chez le même employeur a échoué, c'est souvent avec beaucoup de légèreté qu'elle s'acquitte de sa responsabilité de voir à l'intégration de la victime dans un emploi convenable. Elle prépare plutôt l'accidenté à un emploi purement théorique choisi en fonction de ce que lui coûteront les indem-

nités de remplacement de revenu si jamais il arrive à le dénicher. À défaut de le trouver, il lui restera le BS.

Par ailleurs, la vice-présidente de la CSN a cité en exemple des syndicats ayant négocié dans leurs conventions collectives des clauses supérieures à la loi, par exemple le maintien du salaire, des avantages et de l'ancienneté jusqu'au moment du retour au travail, ou encore l'adaptation de postes pour les accidenté-es. «Un genre d'initiative à multiplier», a-t-elle conclu. □

URSS: thérapie de choc?

Que pensent les Occidentaux en général de la vague prévue d'immigrants «économiques», en provenance de l'URSS qui libéralise l'émigration, et veut tellement calquer l'économie de marché?

Réponse : ils n'ont pas le choix. Nos pays devront faire place à cette main-d'œuvre d'appoint encouragée à trouver fortune ailleurs depuis que le «socialisme de caserne» — l'expression vient du ministre des cultes en URSS — et ses restrictions ont laissé la place à la recherche d'une normalité économique. L'URSS, pour survivre, doit contrer la pénurie chronique de biens de consommation et se défaire de parasites qui ont longtemps fait croire à la proximité du paradis.

À plusieurs reprises depuis que s'est réunie l'Organisation internationale du travail, à Genève en juin, nous sont parvenus des avertissements.

Vladimir Chtcherbakov (ministre du Travail et des Affaires sociales)

commence par en appeler à ses homologues occidentaux: il voudrait la convocation d'une conférence préparatoire à cet exode annoncé. Oh! rassurons-nous, la thérapie de choc n'est pas retenue par le Kremlin, de sorte que l'on n'aura pas à déplorer que de 35 à 40 millions de nouveaux chômeurs (sur une force de travail de 140 M) viennent déséquilibrer les plans de nos capitalistes désireux d'étendre leur empire. M. Chtcherbakov s'est borné à prédire la sortie de 4 à 6 M de chômeurs, pas toujours très qualifiés. Il ne s'agirait donc pas, à proprement parler, d'une fuite des cerveaux.

Fin septembre, un quotidien flamand fait écho à la préoccupation qu'a le ministre belge du Travail, M. Van den Brande, de préparer la voie, au sein de la Communauté économique européenne, à un courant de «un à trois millions de chômeurs» en provenance d'URSS qui, incidemment, n'a pas encore trouvé depuis 1986 la façon de régler le sort de 450 000 personnes déplacées par la tra-

gédie de Tchernobyl.

Il me revient à l'esprit qu'un ancien dirigeant du Ku Klux Klan, David Duke, est candidat à un poste de sénateur aux États-Unis. Duke regrette, entre autres, de ne plus avoir à aduler une Miss America blanche! Une journaliste d'Atlanta lui réplique: «*Quand tout le monde pourra être prospère, moins de gens s'offusqueront du changement de couleur de leurs icônes.*»

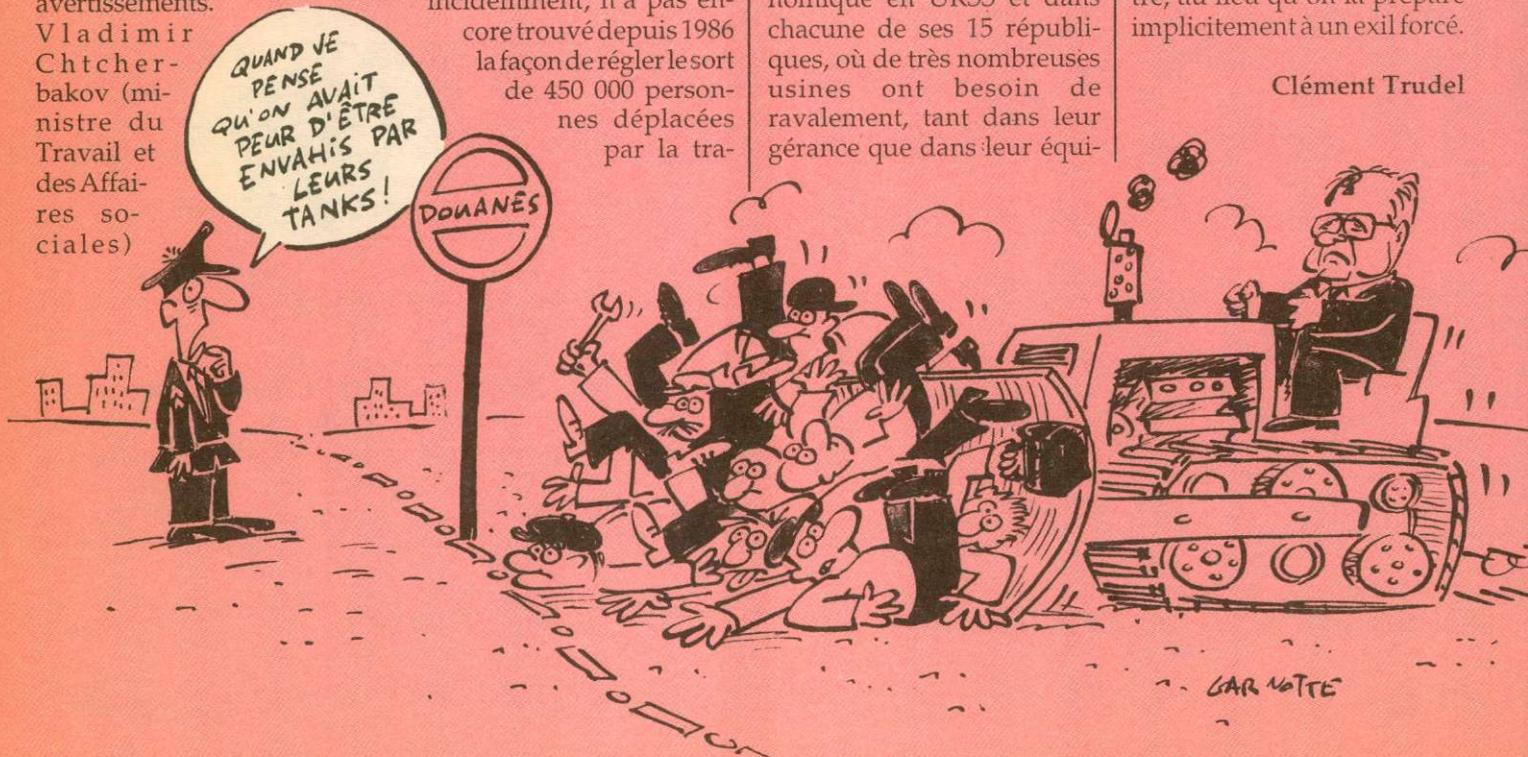
C'est un peu ce que je ressens face à l'URSS en voie de s'aligner sur le «*In God we trust*» des faiseurs d'icônes de Wall Street ou de Zurich. Les travailleurs vont écoper là-bas et l'on a beau jeu de nous expliquer que la sécurité d'emploi y jouait fatalement au détriment de la productivité et de l'ardeur au travail! Je me dis que ces économistes, acculés à tourner casaque, qu'ils se nomment Chalapine, Abalkine ou autrement — qu'ils se fixent un court délai de 500 jours ou se conforment à un plan quinquennal — sont des adeptes inconscients du syndrome «*pas dans ma cour*».

Il serait aberrant de nier la nécessité d'une réforme économique en URSS et dans chacune de ses 15 républiques, où de très nombreuses usines ont besoin de ravalement, tant dans leur gérance que dans leur équi-

pement. Et quand je lis que l'Occident doit se faire «pédagogue» face à l'économie soviétique en crise (Jean-Marie Chauvier, dans *Le Monde diplomatique* de septembre 1990) j'ai mes réserves, parce que je ne vois pas de «modèles» occidentaux susceptibles de se substituer à l'icône des plans soi-disant infaillibles. Chauvier, il est vrai, voit avec lucidité que, quels que soient les plans d'attaque pour régénérer cette économie, «*il faudra affronter l'énorme problème social posé, moins par les résistances conservatrice et militaire que par les effets de la hausse des prix et du chômage sur une population en pleine paupérisation.*»

Je suggère à tous les thérapeutes penchés sur la fiévreuse Union soviétique de ne pas trop se réjouir de cet arrêt cardiaque qui frappe une économie «communiste» septuagénaire. Le contrecoup sera fait de multiples drames auxquels ni les pouvoirs exceptionnels votés à Gorbatchev, ni la présence des Bolshoi-Mac ne pourront remédier, tant que la masse des péquenots impliqués n'aura pas eu voie au chapitre, au lieu qu'on la prépare implicitement à un exil forcé.

Clément Trudel

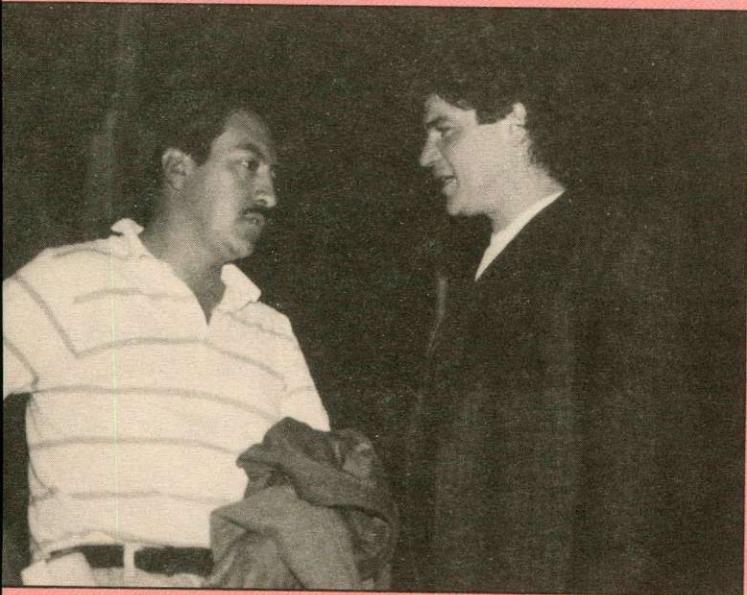




BOLIVIE

Lettre d'un syndicaliste

En novembre 1989, Freddy Ontiveros, secrétaire aux relations internationales de la Centrale ouvrière bolivienne (COB) nous rendait visite. Ces rencontres devaient porter fruits; le jumelage du Conseil central de Montréal avec celui d'ORURO et des chroniques de notre camarade que nous vous résumons:



Freddy Ontiveros en compagnie du président d'alors du Conseil central de Montréal, Pierre Paquette.

«Si nous remontons à cinq ans dans le passé, la COB pouvait paralyser totalement la Bolivie. Un mot d'ordre, et la grève générale était déclenchée. Mais aujourd'hui, les grèves générales ont perdu une grande partie de leur pouvoir de mobilisation. La crise mondiale du socialisme, une offensive sans précédent du gouvernement qui tente, par tous les moyens, de corrompre les dirigeants syndicaux pour affaiblir leur organisation et l'établissement du modèle néo-libéral en Bolivie, comme presque par-

tout en Amérique latine, sont quelques-uns des facteurs qui font comprendre les problèmes auxquels est confrontée la COB. À la limite, on pourrait affirmer que le syndicalisme traverse présentement une crise d'identité partout dans le monde et que la Bolivie n'y échappe pas.

«Mais revenons aux politiques néo-libérales. L'application de ce modèle économique dans notre pays n'a pas eu pour seul effet de diminuer radicalement le nombre des travailleurs affiliés à notre centrale; le néo-libéralisme a modifié à ce point les relations patrons-ouvriers qu'à l'heure

actuelle, tous les travailleurs vivent dans la crainte de perdre leur emploi. Il nous faut donc d'urgence adopter une nouvelle stratégie. Abandonner les discours contestataires creux pour améliorer l'efficacité de nos organisations. Nous croyons que la première tâche qui s'impose est de redonner confiance aux travailleurs envers leurs mouvements, leurs dirigeants, leurs méthodes de lutte. Nous devons avancer des propositions concrètes fondées sur la réflexion des travailleurs eux-mêmes et sur

des études approfondies. De cette manière, les postes politiques du pays devront tenir compte de nos positions.

«De plus, l'Amérique latine a besoin d'une centrale syndicale devant respecter les particularités des syndicats membres et leurs projets, ce qui ne signifie pas l'établissement d'une simple plate-forme qui dégénère le plus souvent en simple économisme. Actuellement, deux tendances se disputent le leadership du syndicalisme latino-américain. La CIULS maintient une tendance "amarilla", c'est-à-dire "jaune": la négociation et la conciliation seraient les principaux moyens pour résoudre les problèmes. La CIULS, on le sait, bénéficie du soutien des organismes internationaux, ce qui lui confère une puissance financière énorme. Le syndicalisme révolutionnaire privilégie au contraire la mobilisation des travailleurs, la prééminence du mouvement populaire pour résoudre les problèmes de tous les pays et spécialement ceux que l'on qualifie de "sous-développés".

«Avant de conclure, je désire remercier du fond du coeur, la CSN ainsi que tous ses membres. Durant les périodes de dictature, d'état de siège et de crise que nous avons traversées, nous avons toujours pu compter sur votre solidarité. C'est grâce à votre appui que nous avons notamment pu publier notre journal, un outil de premier plan qui a permis au mouvement populaire de faire entendre sa voix.»

Luc Gosselin



CHILI

Lettre d'un prisonnier politique

Prisonnier politique depuis le 21 décembre 1987, Evaristo Godoy, ancien militant syndical du secteur minier, exilé politique en Argentine et en France, et éducateur populaire dans le quartier «La Victoria», est faussement accusé du meurtre de deux policiers. C'est du fond de sa cellule qu'il s'adresse aux membres de la CSN.

«Chers amis de la démocratie, nous voulons la liberté et nous aimons la vie. C'est pour la vie du peuple, c'est pour la vie de nos enfants que nous avons défié la mort. Le prix de cette noble cause est accompagné de sacrifices; mais nous ne voulons pas que les disparus, les égorgés, les torturés, les prisonniers, le peuple que l'on affame, que tout cela ne soit considéré comme de simples incidents. Ce que je peux faire, ce que ma famille peut faire, ce que mon peuple peut faire, nous pouvons y arriver grâce à votre solidarité. Un salut et un "abrazo".

«Que la liberté ne soit pas seulement un rêve de pauvres. Que l'obscurité nuit de mon peuple soit de plus en plus courte chaque jour et que la levée du soleil amène aussi le droit de vivre.»

Où il est question d'Amérindiens et de canards*

Cette semaine encore, je traiterai du sort fait aux Amérindiens dans nos médias.

Cen'est pas que je manque de sujet. C'est que selon moi, tout n'a pas été dit sur la crise amérindienne. Et que, d'autre part, dans vingt ans je ne serai probablement plus là pour en parler si on se décide à en faire l'autopsie.

Le réveil subi des médias aura démontré, hélas!, que sur ce plan au moins, le recours aux barricades et même aux armes n'aura pas été inutile.

Jamais on aura consacré autant d'espace à la question dite autochtone, à la télévision, à la radio, dans les journaux, que depuis la malheureuse fusillade d'Oka.

Mais le temps passant, il risque fort de ne plus en être question. Jusqu'à la prochaine explosion.

Les Amérindiens, en effet, n'ont rien inventé dans ce domaine. Sauf le recours aux armes.

Et encore: les policiers en grève de la ville de Montréal, en 1969, patrouillaient les rues en uniformes et en autopatrouilles pour intercepter leurs confrères de la SQ appelés à rétablir l'ordre dans la métropole.

Les barrages de routes demeurent, depuis plus de vingt ans, le moyen privilégié des populations éloignées des grands centres pour faire parler de leurs problèmes dans les médias.

Ainsi, à Cabano, à l'été 1970. Ou encore dans la Matapédia, dix ans plus tard, où durant plus de dix jours la population s'est livrée en

spectacle devant les caméras, allant jusqu'à détenir durant plusieurs heures tout un train de passagers en otage.

Le glissement de la véritable information—celle qui se penche sur les enjeux sociaux—vers le divertissement, même en information, mène tout droit à des crises du type de celle de Oka.

Non seulement les groupes minoritaires doivent-ils verser dans la mise en scène pour attirer les médias, mais pour maintenir leur présence, ils doivent multiplier les numéros de cirque. Au détriment, le plus souvent, du message. On ne couvre que leur performance et on ne parle pas de leurs problèmes.

C'est ce qui a été le cas dans la Matapédia il a dix ans. Comme à Oka cet été.

Mais il y a pire. Dans certains médias, on assiste à de véritables campagnes de discrimination contre les Amérindiens.

Lorsque, par exemple, un chauffeur de taxi de

Québec est pris à partie par quatre jeunes, presse écrite, radio et télévision s'empres- sent de souligner qu'il s'agis- sait de Montagnais et relie l'incident à la crise autoch- tone. *Les maudits sauvages!*

Autre exemple, encore plus détestable. Lorsque, fort d'un jugement de la Cour suprême, le responsable québécois de l'Assemblée des premières nations, Conrad Sioui, continue ses activités initiatiques dans le Parc de la Jacques-Cartier, on le dé- nonce en première page du *Soleil*. En l'accusant de pê- cher et de chasser sans per- mission.

Poursuivant une campa- gne de plusieurs années contre les pêcheurs et les chas- seurs amérindiens, le chro- niqueur du *Soleil* André-A. Bellemare reprenait, le 21 septembre, un article paru dans *La Presse* et traitant du fait que les indigènes du Grand-Nord consomment du huard, une espèce protégée.

Bellemare repique le pa- pier de Pierre Gingras, mais en omettant ci et là quelques détails, dont le fait qu'il s'agit là «d'une situation qui remonte à des temps immémoriaux». Ou encore que les chercheurs

soutiennent que cette chasse n'a pas un impact important.

Gingras informait les lec- teurs d'une situation en no- tant que si les Amérindiens consomment ainsi, pour leur subsistance, de 3 000 à 4 000 huards par année, les Terre- Neuviens, dans le même temps, abattent, en toute lé- galité, 500 000 marmettes de Brünich, une autre espèce protégée.

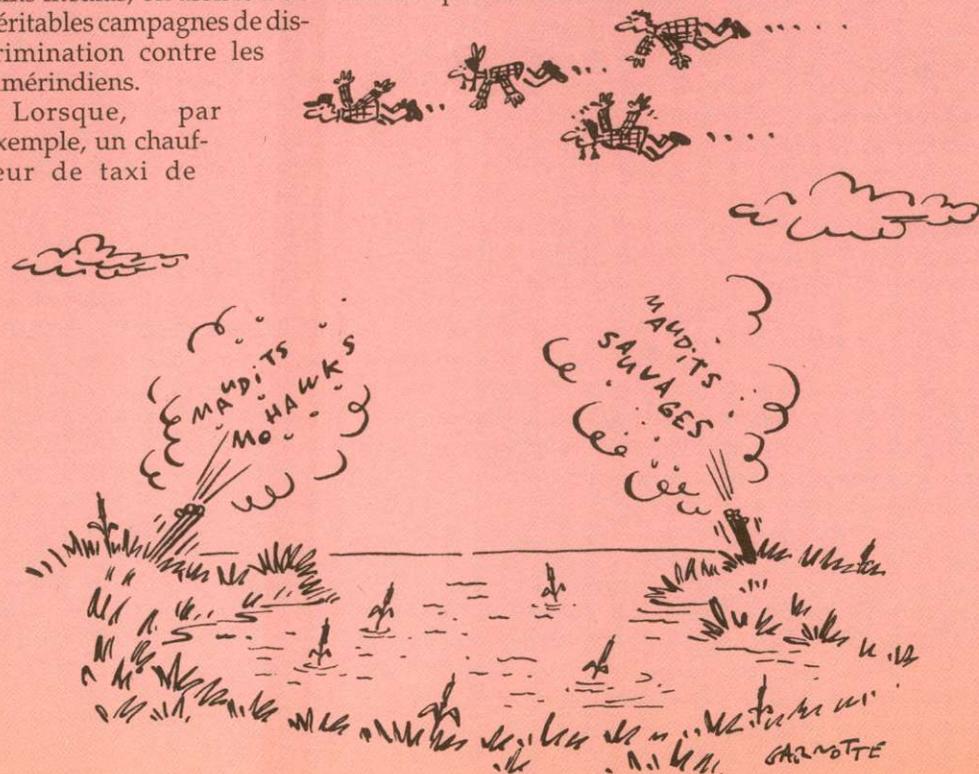
Le message de Bellemare, qui se garde bien de parler du précédent terreneuvien, c'est que pendant que dans le Sud on investit des millions pour protéger le huard, dans le Nord les autochtones con- tinuent de le tuer.

C'est, bien sûr, une autre banalité, comme dirait le di- recteur de l'information du *Soleil*. Mais ce sont ces bana- lités qui empoisonnent le cli- mat.

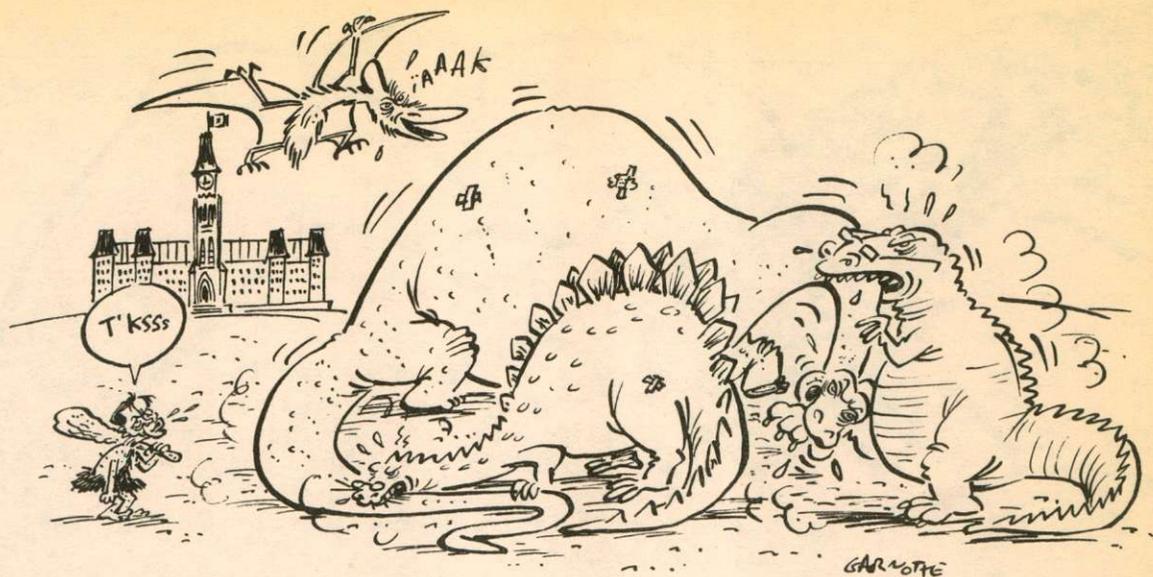
Or, la crise amérindienne ne fait que commencer. Si nos médias ne s'amendent pas, on n'est pas sorti du bois.

*:CANARD: journal de peu de valeur.— Le dictionnaire Robert.

Jacques Guay



COMMENT DISPARURENT LES SÉNATOSAURES...



Henry no, June yes

HENRY ET JUNE, la démythification d'Henry Miller, par Anaïs Nin. Un film de Philip Kaufman, d'après les *Cahiers secrets* d'Anaïs Nin. Interprété par Fred Ward, Maria De Meideros et Uma Thurman.

La parution du journal d'Anaïs Nin dans les années 70 fut un succès international immédiat. Elle épura l'amoncellement de ses cahiers pour nous présenter une dizaine de tomes rédigés avec une rigueur fascinante. Dès le premier tome, Henry Miller et sa femme June furent les personnages les plus marquants de cette oeuvre.

Henry Miller, également très prolifique, fut le premier écrivain du siècle d'inspiration ouvertement autobiographique. Reconnu comme pornographe émérite, il fallut attendre plus de vingt ans d'interdiction dans tous les pays anglophones pour connaître une oeuvre riche, entière, au style unique.

Sa femme, June, l'a mis au monde, l'a forcé à écrire. C'est elle qui l'amena en Europe pour qu'il écrive son premier roman, *Tropique du Cancer*. On connaissait donc la relation entre Henry et June par la description détaillée qu'en fait Miller dans ses romans. Le journal d'Anaïs Nin nous en

apporta un éclairage différent. Le journal resta muet sur les relations sexuelles entre Henry, Anaïs et June. Ou bien Miller exagérait et romançait, ou bien Anaïs avait censuré son journal. Il fallut attendre, en 1987, la parution des *Cahiers secrets*. Cette fois, tout y est... Notre doute était fondé, leur triangle était loin d'être platonique.

Philip Kaufman est celui qui a réalisé *The right stuff*, sur les premiers voyages dans l'espace des cosmonautes américains et *L'insoutenable légèreté de l'être*, d'après Milos Kundera. Il attache de l'importance à ancrer ses films dans le quotidien, l'environnement social et politique de l'époque. Il est le plus européen des cinéastes américains.

Miller est un des grands mythes américains; plusieurs l'adulent et d'autres le renient. Ceux qui l'ont connu ou vu en entrevue se souviennent de son énergie, de sa passion, de sa fougue. Il était menteur, mais on le savait et on l'acceptait. Adapter *Henry et June* était donc un défi considérable.

Miller, interprété par Fred Ward, nous échappe dans le film. C'est un peu trop caricatural, grossi. On sent les gens attirés par Miller sans savoir pourquoi, sans sentir son charisme.



Maria De Meideros et Uma Thurman dans *Henry et June*.

Maria De Meideros nous offre une interprétation nettement plus achevée. Avec une série de gros plans, elle nous révèle cet être empli de doutes et d'hésitations, à la recherche d'elle-même. Elle est à la fois naïve et gourmande.

La révélation du film, c'est Uma Thurman, qui nous présente une June totalement habitée. Avec peu de dialogues, j'ai compris en la voyant qui était vraiment June et pourquoi Miller était con. Victor-Lévy Beaulieu avait raison lorsqu'il disait, il y a une vingtaine d'années, qu'elle «est éminemment bafouée et plus grande que Miller lui-même». Elle a été trompée par Henry et Anaïs, physiquement certes, mais surtout au niveau affectif et émotionnel. Ils se sont servis d'elle pour écrire leur premier roman, la mettant à nu sans qu'elle n'ait rien à dire. Lorsqu'elle lira les résultats, elle se

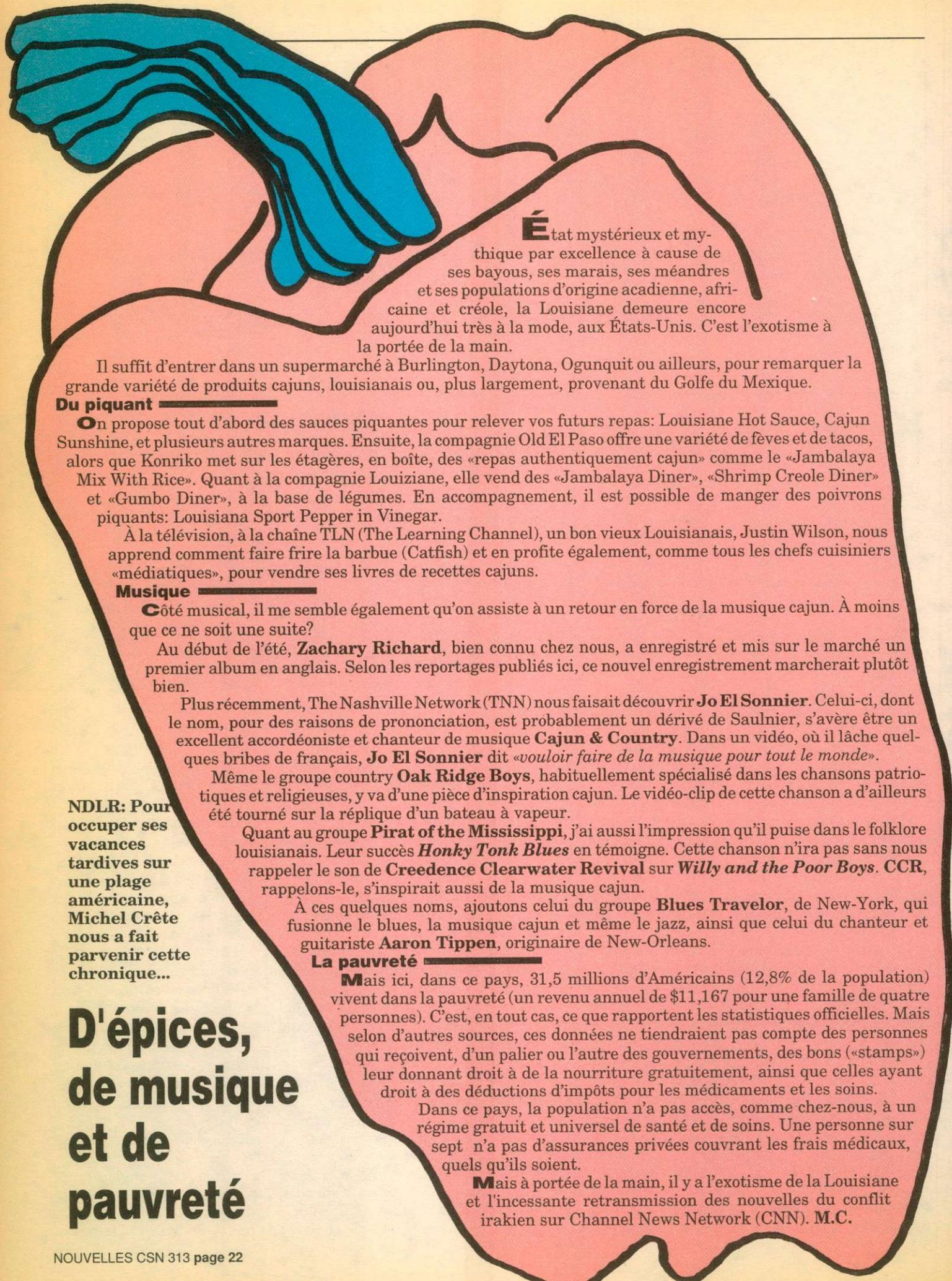
sentira vidée et partira écorchée.

Techniquement, comme ses films précédents, *Henry et June* est réussi. L'image est superbe. Cette fois cependant, il n'arrive pas à nous montrer l'environnement socio-politique du Paris des années 30. On ne retrouve pas l'ambiance des folies parisiennes et des bordels de l'époque.

On serait déçu de se précipiter pour voir dans ce film un chef-d'oeuvre érotique, même si un érotisme certain se dégage de certaines scènes.

Ceux qui connaissent peu Miller et Nin peuvent voir ce film qui a un charme particulier. Je le recommande particulièrement à ceux qui les connaissent bien, mais qui n'ont pas encore lu les *Cahiers secrets*. Ils retrouveront quelques pièces manquantes à leur puzzle.

Michel Tremblay



État mystérieux et mythique par excellence à cause de ses bayous, ses marais, ses méandres et ses populations d'origine acadienne, africaine et créole, la Louisiane demeure encore aujourd'hui très à la mode, aux États-Unis. C'est l'exotisme à la portée de la main.

Il suffit d'entrer dans un supermarché à Burlington, Daytona, Ogunquit ou ailleurs, pour remarquer la grande variété de produits cajuns, louisianais ou, plus largement, provenant du Golfe du Mexique.

Du piquant

On propose tout d'abord des sauces piquantes pour relever vos futurs repas: Louisiana Hot Sauce, Cajun Sunshine, et plusieurs autres marques. Ensuite, la compagnie Old El Paso offre une variété de fèves et de tacos, alors que Konriks met sur les étagères, en boîte, des «repas authentiquement cajun» comme le «Jambalaya Mix With Rice». Quant à la compagnie Louiziane, elle vend des «Jambalaya Diner», «Shrimp Creole Diner» et «Gumbo Diner», à la base de légumes. En accompagnement, il est possible de manger des poivrons piquants: Louisiana Sport Pepper in Vinegar.

À la télévision, à la chaîne TLN (The Learning Channel), un bon vieux Louisianais, Justin Wilson, nous apprend comment faire frire la barbue (Catfish) et en profite également, comme tous les chefs cuisiniers «médiatiques», pour vendre ses livres de recettes cajuns.

Musique

Côté musical, il me semble également qu'on assiste à un retour en force de la musique cajun. À moins que ce ne soit une suite?

Au début de l'été, **Zachary Richard**, bien connu chez nous, a enregistré et mis sur le marché un premier album en anglais. Selon les reportages publiés ici, ce nouvel enregistrement marcherait plutôt bien.

Plus récemment, The Nashville Network (TNN) nous faisait découvrir **Jo El Sonnier**. Celui-ci, dont le nom, pour des raisons de prononciation, est probablement un dérivé de Saulnier, s'avère être un excellent accordéoniste et chanteur de musique **Cajun & Country**. Dans un vidéo, où il lâche quelques bribes de français, **Jo El Sonnier** dit «vouloir faire de la musique pour tout le monde».

Même le groupe country **Oak Ridge Boys**, habituellement spécialisé dans les chansons patriotiques et religieuses, y va d'une pièce d'inspiration cajun. Le vidéo-clip de cette chanson a d'ailleurs été tourné sur la réplique d'un bateau à vapeur.

Quant au groupe **Pirat of the Mississippi**, j'ai aussi l'impression qu'il puise dans le folklore louisianais. Leur succès **Honky Tonk Blues** en témoigne. Cette chanson n'ira pas sans nous rappeler le son de **Creedence Clearwater Revival** sur **Willy and the Poor Boys**. **CCR**, rappelons-le, s'inspirait aussi de la musique cajun.

À ces quelques noms, ajoutons celui du groupe **Blues Travelor**, de New-York, qui fusionne le blues, la musique cajun et même le jazz, ainsi que celui du chanteur et guitariste **Aaron Tippen**, originaire de New-Orleans.

La pauvreté

Mais ici, dans ce pays, 31,5 millions d'Américains (12,8% de la population) vivent dans la pauvreté (un revenu annuel de \$11,167 pour une famille de quatre personnes). C'est, en tout cas, ce que rapportent les statistiques officielles. Mais selon d'autres sources, ces données ne tiendraient pas compte des personnes qui reçoivent, d'un palier ou l'autre des gouvernements, des bons («stamps») leur donnant droit à de la nourriture gratuitement, ainsi que celles ayant droit à des déductions d'impôts pour les médicaments et les soins.

Dans ce pays, la population n'a pas accès, comme chez-nous, à un régime gratuit et universel de santé et de soins. Une personne sur sept n'a pas d'assurances privées couvrant les frais médicaux, quels qu'ils soient.

Mais à portée de la main, il y a l'exotisme de la Louisiane et l'incessante retransmission des nouvelles du conflit irakien sur Channel News Network (CNN). M.C.

NDLR: Pour occuper ses vacances tardives sur une plage américaine, Michel Crête nous a fait parvenir cette chronique...

D'épices, de musique et de pauvreté

Les grandes manoeuvres

Sans exagérer d'aucune manière, on peut affirmer que rien ne nous a été épargné ces derniers jours. En effet, les grandes manoeuvres militaires qui ont occupé notre été se sont poursuivies, sur le terrain politique cette fois, qui n'est pas moins miné que l'autre. Il y a même certaines heures où les mauvaises nouvelles s'abattaient sur le Québec au rythme des bombes sur le Liban. Ce qui n'est pas rien, devra-t-on convenir.

Le soir de son élection à la tête du Parti libéral, deux jours avant la grandiose manifestation qui a amené un demi million de Québécoises et de Québécois sur la rue Sherbrooke, sous un étonnant soleil de juin, M. Jean Chrétien affirmait littéralement, avec ce sourire dont on ne peut jamais dire s'il est narquois ou sardonique, qu'on trouverait bien le moyen de parler d'autre chose que de la constitution durant l'été. Jamais prévision politique faite par un ancien ministre des Affaires indiennes ne s'est avérée aussi rapidement aussi juste...

Un autre qui a visé dans le mille, c'est Brian Mulroney.

Au sortir d'un caucus de son parti à Gaspé, à la fin du mois d'août, il avait laissé glisser une petite phrase, anodine en apparence, mais dont la signification profonde apparaît avec cruauté au fur et à mesure que le temps passe. *«Nous allons être présents chaque jour que la Commission parlementaire sur l'avenir constitutionnel va siéger»*, avait-il affirmé, les poings sur les hanches, l'oeil accusateur, l'air sibyllin et le ton baryton.

A-t-on cru, un seul instant, que Brian Mulroney voulait parler de l'inoffensif député d'Outremont, M. Jean-Pierre Hogue, délégué par le Parti conservateur à la Commission sur l'avenir du Québec?

Non. C'est autrement qu'ils seront présents, les fédéraux. En refaisant le coup de la Brinks de 1970 et celui des

pensions de vieillesse de 1980, assaisonné de cette énorme duperie d'un NON qui serait un OUI.

La Commission a commencé ses travaux le 9 octobre. En moins de 24 heures, coup sur coup, sont tombées sur le Québec les bombes économiques suivantes:

- Dans un document remis «au début de l'été» à ce Benoît Bouchard — qui a mis fin à ses états d'âme nationalistes en s'autoproclamant essentiel à la survie du Québec — il est affirmé que *«La construction navale est condamnée au Québec à moins d'aide fédérale.»* Dévoilé le 9, paru le 10.

- Dans une étude «commandée en janvier dernier» par le ministère de la Défense, on apprend qu'Ottawa songe à relocaliser en Ontario la base de Longue-Pointe, dans l'est de Montréal. 1200 employés civils et 300 militaires permanents seraient touchés. Dévoilé le 9, paru le 10.

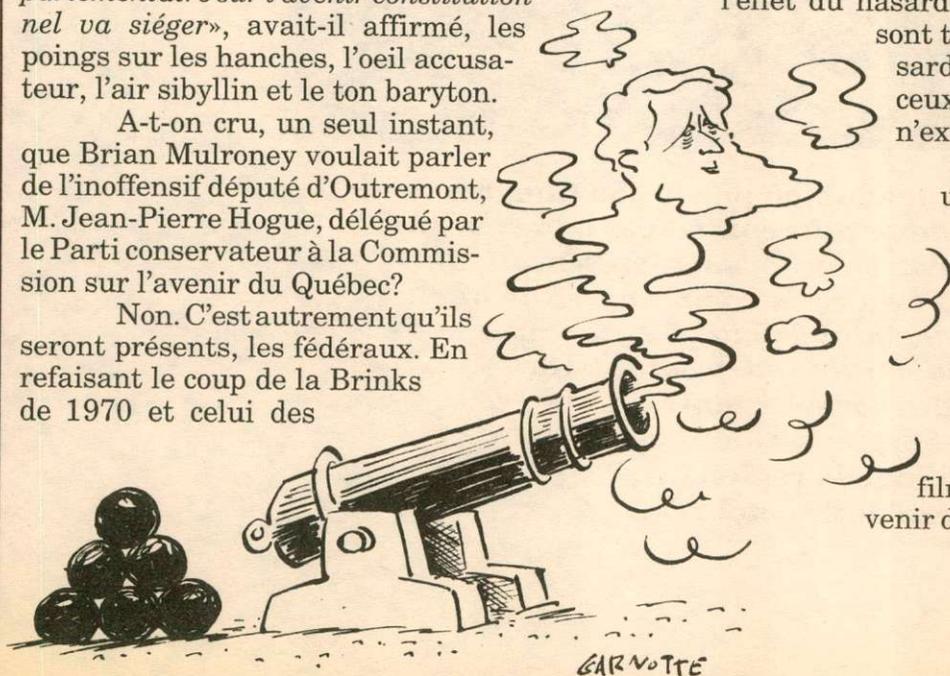
- Dans une «restructuration de ses activités», Air Canada va vendre son siège social situé à Montréal et mettre à pied 3000 de ses employés, dont un grand nombre sont du Québec. Le président Claude Taylor en a fait l'annonce, en anglais, seulement, à Montréal. Dévoilé le 9, paru le 10.

- La société ferroviaire d'État, le Canadien National, entend couper 750 postes permanents à Montréal. Dévoilé le 10, paru le 11.

Pareille concentration de nouvelles aussi alarmantes, au moment même où la Commission sur l'avenir du Québec se mettait en branle, serait l'effet du hasard? Allons donc! Surtout qu'elles sont toutes de source fédérale. Le hasard, c'est la mystification faite à ceux qui ne savent pas lire. Cela n'existe pas en politique.

Il y a plusieurs petits comités un peu spéciaux, spécialisés dans l'exécution de basses oeuvres, fort actifs sous Trudeau avant et pendant Octobre, actifs aussi au moment du référendum, qui ont visiblement repris du service.

Hier soir, on faisait peur au monde, comme dans le film. Mais aujourd'hui, on les voit venir de loin, les grandes manoeuvres.



Michel Rioux

La question nationale

Des activités à suivre



Conformément à la proposition adoptée par le 55e Congrès de la CSN, pressant la CSN de «*proposer puis contribuer à la mise sur pied, dans un premier temps, d'un vaste forum représentatif du plus grand nombre possible des diverses composantes de la société québécoise pour faire le point sur la question nationale et proposer un projet de Québec indépendant*», la CSN a organisé, à l'intention des conseils centraux et de leurs membres ainsi que des organisations populaires et nationalistes, des colloques régionaux, dont le premier a lieu à Montréal le 27 octobre.

**Adressez-vous
à votre conseil central
pour connaître
le lieu et la date
de votre colloque
régional**